

Après un périple de 18,000 milles

Le J.-E. Bernier est de retour

par Guy DUBE

"C'est bien lui. Regarde comme il est propre. On dirait jamais qu'il arrive du Nord... Ah! que j'ai hâte de voir papa!"

Les yeux rougis par des larmes de joie que versait également sa maman, une jeune fille d'une douzaine d'années faisait le pied de grue depuis à peine une demi-heure lorsque le J.-E. Bernier a mouillé l'ancre au port de Québec, à 14h hier.

Et elle n'était pas seule; ils étaient bien une centaine de parents et d'amis qui s'étaient entassés au quai numéro 30 du bassin Louise, afin de rencontrer un être cher dont ils étaient séparés depuis 131 jours exactement.

Mais le retour du Bernier, hier, avait quelque chose de particulier: pour la deuxième fois de son histoire, ce brise-glace et baliseur venait d'effectuer le tour complet de l'Amérique du Nord, en utilisant le canal de Panama, au sud, et le dangereux passage du Nord-Ouest, au nord. En tout, un périple de 18,000 milles.

Pas de glace

Le J.-E. Bernier a quitté Québec le 21 mai dernier, avec 45 membres d'équipage à son bord. Pour 41 d'entre eux, il s'agissait d'une première expérience dans le Grand Nord canadien, non sans avoir préalablement vogué dans les Antilles.

Après le canal de Panama, ce fut Victoria, en Colombie-Britannique. Puis l'Alaska, en passant à quelques milles seulement de la pointe est de l'URSS.

Par la suite, le baliseur a eu l'agréable surprise de voguer en eau libre, les glaces se faisant rares, contrairement à la première randonnée du Bernier dans les Territoires du Nord-Ouest, en 1976.

Le brise-glace a quitté Victoria le 5 juillet pour finalement arriver dans la mer de Baffin, à l'est, le 21 septembre.

Le but principal du voyage a été d'escorter des navires et des remorqueurs, d'apporter des aides à la navigation, de repêcher les amers, de placer des bouées et,

surtout, d'améliorer les cartes marines en effectuant des sondages aux endroits jusqu'à maintenant inconnus.

Une femme à bord

Une seule femme a effectué tout le voyage. Il s'agit de Madeleine Frappier, 29 ans, originaire de Magog, dont les services d'infirmière ont été prêtés à la garde côtière canadienne via le ministère de la Santé nationale.

Pour Mlle Frappier, il s'agit d'une deuxième expérience dans le Grand Nord canadien (elle avait traversé le passage du Nord-Ouest à bord du Radisson, l'an dernier).

La vie à bord, "c'était une vie de grande famille", précise-t-elle,

ajoutant qu'elle a été sujette à taquineries, ce qui se comprend. Sa présence est indispensable pour soigner les malaises bénins, les maladies ou apporter les premiers soins en cas d'accidents.

Deuxième voyage

Pour l'officier responsable de l'approvisionnement à bord du navire, M. Roger Thériault, de Québec, il s'agissait du deuxième tour complet de l'Amérique du Nord sur le J.-E. Bernier.

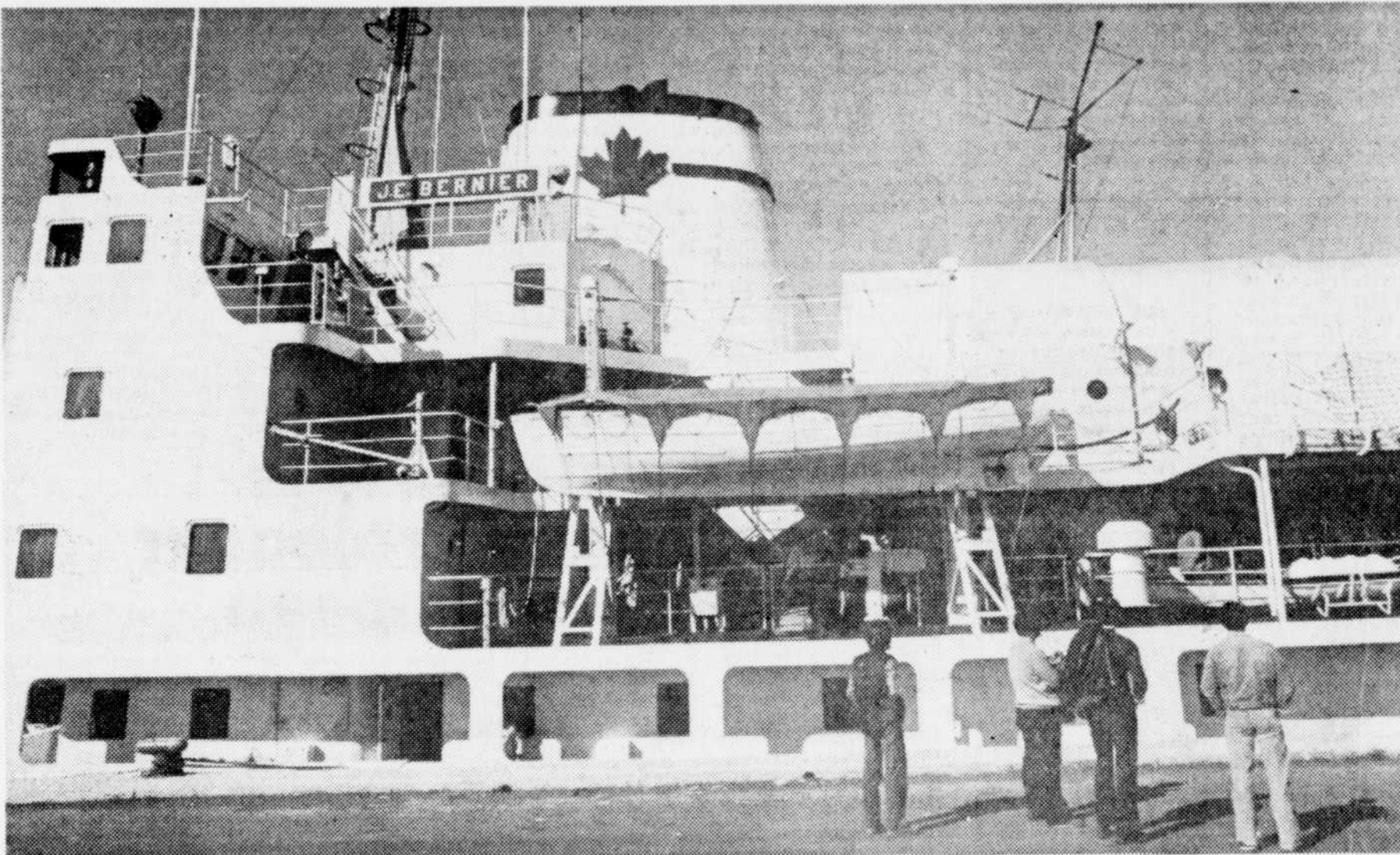
"Le plus dur, c'est la séparation, l'ennui. Il faut avoir un bon moral, même s'il y a des divertissements à bord", mentionne cet homme qui navigue depuis 23 ans.

Cette fois-ci, la traversée a été plus facile parce qu'il y avait beaucoup moins de glace (le J.-E. Bernier était resté coincé dans les glaces pendant trois semaines, en 1976) et parce que le temps était moins humide.

Des îlots de morses

Pour le chef officier Serge Théorêt, le spectacle du soleil de juillet omniprésent (il faisait clair 24 heures par jour à cette période-là) était saisissant.

M. Théorêt a vu des centaines de morses se reposer sur des petites banquises; il a aperçu des troupeaux de caribous et de nombreux boeufs musqués; et il a pu admirer un ours polaire qui se baignait, près de Resolute Bay.



Le J.-E. Bernier, de retour après 131 jours d'absence.

La fiche technique

Longueur: 70,48 m (231,25 pi.)
 Largeur: 14,94 m (49 pi.)
 Tirant: 4,91 m (16,12 pi.)
 Puissance: 4,250 c.v.
 Autonomie: 4,000 milles marins
 Vitesse maximum: 13,5
 Vitesse de croisière: 11,0
 Équipage: 45
 Tonnage: 3,149,7 métriques
 Constructeur: Davie Shipbuilding, Lauzon
 Parachèvement: 1967



Le Soleil, André Boucher
 Madeleine FRAPPIER



Le Soleil, André Boucher
 Serge THEORET

Deux peuples, un concept vital pour la FFHQ

OTTAWA (PC) — Le refus par le gouvernement fédéral d'enchâsser dans la constitution le concept des deux peuples fondateurs pourrait conduire à l'extinction des francophones hors Québec, a affirmé le directeur exécutif de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ).

Dans une entrevue accordée hier, M. Donald Cyr de la FFHQ s'est dit en désaccord avec le discours prononcé samedi par le secrétaire d'Etat, M. Francis Fox, dans lequel celui-ci pressait les Canadiens français à renoncer à l'insertion de ce concept dans une constitution renouvelée.

Si M. Fox abandonne ce principe, faisant ainsi des Canadiens français un groupe ethnique comme les autres, nous serions responsables du génocide de ce peuple, a déclaré en substance M. Cyr.

Dans un discours prononcé devant l'Association canadienne-française de l'Ontario, M. Fox avait prié les groupes canadiens-français d'aider le gou-

vernement fédéral à convaincre les provinces d'accepter d'inclure dans la constitution les droits linguistiques.

Mais il avait décrit comme théorique, symbolique et folklorique la notion que le concept des deux peuples fondateurs doit être rattachée à l'enchâssement des droits linguistiques.

Les premiers ministres du Québec et du

Nouveau-Brunswick avaient dit à M. Trudeau, lors de la récente conférence constitutionnelle, que la nouvelle constitution devait inclure le principe des deux peuples fondateurs. M. Trudeau avait refusé.

M. Cyr soutient que le gouvernement fédéral est opposé au

concept, en raison de son impopularité au Canada anglais.

La FFHQ est d'accord avec l'enchâssement des droits linguistiques des Canadiens français mais elle refuse de faire alliance avec tout gouvernement qui n'adhère pas à la théorie des deux peuples fondateurs.

Selon M. Cyr, les Canadiens français ne peuvent être d'accord avec une démarche qui, tout en permettant de résoudre le problème de révision constitutionnelle, leur ferait perdre la guerre, parce qu'ils auraient laissé tomber les deux peuples fondateurs. Il leur faut gagner et la

bataille et la guerre, a-t-il souligné.

La constitution doit reconnaître le concept des deux peuples fondateurs afin que toutes les facettes de la vie canadienne-française, et pas uniquement la langue, soient protégées.

S'il était enchâssé, ce principe permettrait d'assurer le maintien

de la vie culturelle, économique et sociale des francophones hors Québec de même que son épanouissement.

M. Cyr a donné l'exemple de la télévision. Il ne suffit pas de doter les Canadiens français d'une télévision française car on pourrait toujours importer les émissions de France.

Assemblée des fonctionnaires à la retraite

par Paul BENNETT

L'Association des fonctionnaires à la retraite du Québec tiendra, demain, son assemblée annuelle à l'amphithéâtre du complexe "G". La rencontre débutera à 13h15.

Cette association existe depuis 1967 et regroupe actuellement environ 5,000 membres

sur une possibilité de 17,000. Aussi, une campagne de recrutement sera-t-elle amorcée à l'occasion de cette assemblée dans le but de porter le nombre de membres à 10,000 d'ici un an.

FORTIN, DELAGE & ASSOCIÉS INC.
 NOMINATION



JEAN-MARC PLANTE, F.R.I.
 Michel Delage, é.a., Président de Fortin, Delage & Associés est heureux de vous annoncer la nomination de Monsieur Jean-Marc Plante au poste de directeur des ventes. Monsieur Plante apporte à notre équipe une expérience de plusieurs années dans le domaine immobilier, comme directeur des ventes pour une Cie de fiducie nationale et également comme entrepreneur en construction. Monsieur Plante a également été directeur de la Chambre d'Immobilier de Québec, membre de la Commission d'Éducation et Président du Chapitre de Québec de l'Institut Canadien de l'Immobilier. Il est également président de la Cie Boucher et Ste-Marie Inc. et vice-président des Ges-Quatres Inc.

CLINIQUE OPTOMÉTRIQUE DE QUÉBEC
 735, MAIL ST-ROCH
 529-9383

DR YVES BERTRAND, OPTOMÉTRISTE
 DR GHISLAIN DIONNE, OPTOMÉTRISTE
 DR BERNARD SUTTON, OPTOMÉTRISTE
 Examen de la vue / Lentilles cornéennes
 Choix de montures

La Bible

Dieu est assez puissant pour vous combler

2 Corinthiens 9⁸

FONDATION GIGUÈRE
 AUTOMOBILE

REFLEXIONS: 681-0152
 (Message enregistré) 681-6565

Merveilleux ensemble, d'allure jeune, en cachemire Ballantyne. Léger et confortable.

Jeune & Hardy

461, rue St-Joseph
 Mail St-Roch, Québec
 529-5756

Stationnement gratuit
 Cartes: Charge
 American Express et
 Master Charge

DOCTEUR BAIGNOIRE®

Procédé exclusif
 Mondialement reconnu

- émailage
- polissage
- réparation d'écailles

Baignoire
 Lavabo
 Toilette
 Estimation gratuite
 345, boul. Bastien
 Neuchâtel, Québec
 843-2034

"Depuis 1952"

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
 595, boul. Charest est
 Tél.: 529-9721

DR MARTIN GIASSON
 DR BERNARD BERTHIAUME
 DR JEAN DESLANDES

Optométristes

- Examen de la vue • Verres de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets

Méthode **EFFICACE**
 Ecole de danse
 Yvon Martel Enr.
 Permis Min. Education 660-521

Élégance Féminine

madeleine labrecque

Tailles: 8 à 18 ans
 2900, chemin St-Louis
 Place St-Louis de France, Ste-Foy
 651-3751

Guerre du lait: escalade

par Pierre MARTEL

Deux nouveaux développements sont venus activer, hier, la guerre du lait, guerre qui oppose le consortium Cité-Laval aux anciens distributeurs de Cité qui ont joint les rangs de la Ferme Saint-Laurent.

D'une part, la Ferme Saint-Laurent et les 21 distributeurs visés par l'injonction provisoire émise vendredi par le juge Jacques Philippon de la cour supérieure ont déposé en Cour d'appel une requête visant à obtenir la suspension de l'injonction provisoire.

D'autre part, un groupe de 35 à 40 distributeurs des produits laitiers Laval ne se sont pas présentés au travail hier matin en se déclarant malades.

Les 21 distributeurs visés par l'injonction provisoire de la cour supérieure se sont pliés à celle-ci en ne livrant pas les produits de la Ferme Saint-Laurent.

Dans sa décision, le juge Philippon enjoignait à ce groupe d'anciens distributeurs des produits Cité de ne pas vendre, livrer, distribuer ou favoriser la vente de produits laitiers autres que ceux de la Laiterie Cité.

Par ailleurs, le juge Philippon doit entendre mercredi la preuve sur la demande d'une injonction interlocutoire. Il s'agit ici d'une suite logique à l'injonction provisoire accordée vendredi de la semaine dernière.

Laval

Déjà accaparé par un débat juridique opposant à Ferme Saint-Laurent, le consortium Cité-Laval a dû encaisser une mauvaise surprise lundi matin alors qu'un nombre important de distributeurs des produits Laval ont décidé de se déclarer malades.

On ne s'entend pas sur le nombre de distributeurs ayant participé à cette action. Le directeur du marketing de Cité-Laval, M. Jean-Pierre Moisan, a parlé de 25 distributeurs "malades". Le président de l'Association des distributeurs indépendants et négociateurs de Laval, M. Marc Cloutier, parle plutôt de 35 à

40 distributeurs "malades".

M. Cloutier a expliqué le geste des distributeurs par le désir de ceux-ci d'avoir des garanties claires et formelles quant à leur avenir avec le consortium Cité-Laval.

"Ca fait quatre ans qu'on a des garanties verbales qui changent à chaque fois que la laiterie change de gérant de la distribution. Depuis quelques semaines, on exige des garanties écrites qui soient claires et compréhensibles. Jusqu'à maintenant, on a reçu deux lettres de la compagnie et c'est rempli de termes difficiles à saisir", précise-t-il.

"Hier, nous avons rencontré les dirigeants de l'entreprise et ils doi-

vent nous présenter un document clair et précis. Ils en ont pris l'engagement. Ceci doit être fait au cours des prochaines heures. Nous envisageons donc de reprendre le travail ce matin", d'ajouter M. Cloutier.

Pour sa part, le directeur du marketing de l'entreprise s'est dit surpris par le geste posé par le groupe de distributeurs. "Des négociations sont en cours depuis plusieurs semaines et nous avions promis qu'une proposition officielle serait soumise aux distributeurs le 8 octobre. Nous pensions qu'ils attendraient le 8 octobre avant d'adopter des moyens de pression", de confier M. Moisan.

Maibec change de mains

par Pierre PELCHAT

La compagnie abitibienne Howard Bienvenue et M. Gilbert Tardif viennent d'acquiescer tous les intérêts détenus par M. Michel Philippon dans le groupe Maibec.

M. Philippon qui était jusqu'à hier le président et directeur général de Maibec possédait environ 75 pour 100 des actions de l'entreprise. Pour sa part, le vice-président de Maibec, M. Tardif, augmente sa participation financière puisqu'il détenait déjà 25 pour 100 des actions du groupe avant cette transaction.

Maibec exploite deux scieries à Saint-Pamphile dans le comté de L'Islet et à Barraute en Abitibi et une usine de bardeaux de cèdres à Saint-Pamphile qui emploie quelque 400 travailleurs. Le chiffre d'affaires du groupe s'élève à environ \$25 millions par année.

Rejoint par LE SOLEIL, M. Philippon a confirmé la vente de ses actions du groupe Maibec. Il s'est toutefois refusé à dévoiler le montant de la vente qui a été complétée hier.

La nouvelle devait être confirmée aux travailleurs des deux usines de Saint-Pamphile en fin d'après-midi.

Plusieurs rumeurs circulaient depuis quelque temps à l'effet que cette entreprise de sciage pourrait passer à d'autres mains.

Pas de retraite

"Je n'ai pas l'intention de prendre ma retraite", a indiqué, au SOLEIL, M. Philippon quant à ses projets d'avenir.

Il a l'intention de se donner quelques jours et de faire le point afin de réorienter sa carrière. Agé de 43 ans, M. Philippon a formé il y a quelques mois une nouvelle société, Philigestion Inc., qui se spécialise dans le domaine des placements, de l'immobilier et de la gestion de portefeuilles.

Il a souligné que la vente de ses intérêts dans Maibec n'avait aucune relation avec la conjoncture économique difficile que traverse actuellement l'industrie de sciage.

L'ancien président de Maibec est aussi vice-président de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

Comptable de profession, M. Philippon est entré à l'emploi de la scierie Lagueux et Frères (aujourd'hui



M. Michel PHILIPPON.

Maibec) en 1964. Après avoir gravi les divers échelons de l'entreprise, il assume la direction de la scierie en 1974 à la suite du décès du président et principal actionnaire M. Séverin Thérberge.

Deux ans plus tard, il forme le groupe Multibois Canada qui achète les intérêts de la famille Thérberge dans Maibec. La même année, Maibec achète une scierie à Barraute en Abitibi.

Avénir

Il a été impossible de rejoindre le président de Howard Bienvenue, M. Paul Bienvenue.

pour en savoir plus long sur les projets d'avenir quant aux usines Maibec.

Il était notamment question d'un programme d'expansion à la scierie de Saint-Pamphile et l'installation d'une nouvelle table de triage du bois.

Le groupe Bienvenue exploite un important complexe de sciage très moderne à La Sarre en Abitibi d'une capacité de 80 millions de pieds, soit presque l'équivalent de la production annuelle des deux scieries du groupe Maibec. En 1978, l'entreprise abitibienne a acheté une autre scierie à Parent.

Royal Trustco prie la Cour d'appel de bloquer le projet de Campeau

TORONTO (PC) — Le conseiller juridique de Royal Trustco Ltd a prié instamment la Cour d'appel de l'Ontario, hier, de s'en tenir

à la loi en bloquant le projet de Campeau Corp. Ltd visant à mettre la main sur cette société.

M. R. N. Robertson a

déclaré à l'ouverture de l'audience du tribunal que le juge R. S. Montgomery de la Cour suprême de l'Ontario s'était trompé en dé-

cidant, le 16 septembre, que l'offre de Campeau était conforme à la loi.

La société immobilière Campeau d'Ottawa contrôlée par son président du conseil Robert Campeau avait offert le 29 août d'acquiescer Royal Trustco, la société de gestion du plus important groupe de compagnies fiduciaires au Canada, qui a aussi son siège à Ottawa.

L'offre était de \$21 l'action ordinaire et \$29.93 l'action privilégiée, sous réserve d'acquiescer 50.5 pour cent des actions ordinaires et l'équivalent en privilégiées.

Bien que la première tentative de Royal Trustco de faire bloquer l'offre par le tribunal ait échoué, Campeau n'a pas obtenu les 50.5 pour cent d'actions exigées selon l'offre qui à l'origine expirait le 19 septembre.

L'offre fut par la suite prolongée jusqu'au 2 octobre et portée à \$23 l'action ordinaire et \$32.78 l'action privilégiée, soit au total un prix de \$453 millions.

Royal Trustco prétendait que l'offre de Campeau contrevient aux dispositions de la loi fédérale sur les sociétés et aux règlements de la Commission ontarienne des valeurs mobilières, en matière de divulgation de l'information. Mais le juge Montgomery s'était dit d'avis qu'il y avait eu suffisamment de renseignements donnés pour permettre aux actionnaires de prendre une décision convenable au sujet de l'offre de Campeau.

M. Robertson estime qu'il faut tenir compte de l'intérêt public et de celui de Royal Trustco, de même que de l'intérêt des actionnaires de Campeau et de Royal Trustco.

Une cause albertaine

L'avocat a cité une cause en Alberta: la société Calgary Power Ltd qui avait eu recours à la justice pour ne pas tomber aux mains d'Atco Ltd de Calgary.

La deuxième offre de cette dernière, a dit M. Robertson, a été rejetée au début de cet été par la Cour du banc de la Reine en Alberta pour le motif que la non-observance de la loi sur la divulgation était suffisante en soi pour entraîner une annulation d'une offre. Depuis, Atco a fait une troisième offre, qui fait toujours l'objet d'un conflit.

UN GRAND CRU À QUÉBEC



Pour des affaires rondement menées

Pour un voyage d'affaires, un grand congrès ou une simple réunion ne regroupant que quelques personnes, le Château Frontenac vous offre une ambiance sans pareille pour laquelle il est réputé depuis longtemps. Maintenant, grâce à de nombreuses rénovations, vous pouvez profiter d'un nouveau confort qui respecte notre tradition de bon goût. De plus, le restaurant du Château, "Le Champlain", est considéré comme l'une des meilleures tables d'Amérique du Nord. Et notre Piano-bar est l'endroit tout indiqué pour savourer un moment de détente à la fin de la journée. Venez donc goûter l'hospitalité du Château Frontenac, à Québec!

POUR RÉSERVER, COMPOSEZ SANS FRAIS

1-800-268-9420

CP Hôtels

Le Château Frontenac

1, rue des Carrières, Québec G1R 4P5 (418) 692-3861

CP et sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

Réduction de 5% du taux à la PME.*

Sauvez jusqu'à 5 points sur les taux actuellement en vigueur pour les emprunts de \$25,000 à \$500,000, grâce au projet de loi proposant la création d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise.

Les fonds doivent être affectés à des immobilisations effectuées après le 11 décembre 1979.

Si votre entreprise est imposée à 27% ou moins, appelez votre bureau RoyNat le plus tôt possible.

Ce programme prend fin le 31 décembre 1980 et les fonds sont limités.

RoyNat

Tél.: QUÉBEC 683-2177
RIMOUSKI 722-8222

Suivi à ce que le gouvernement fédéral approuve le projet de loi

Nomination BANQUE NATIONALE



HUMBERTO SANTOS

La Banque Nationale du Canada annonce la nomination de M. Humberto Santos au poste de vice-président — Crédit-bail. A ce titre, il dirigera les activités de crédit-bail de la Banque et il planifiera le développement des affaires de celle-ci dans le domaine du financement d'équipements destinés aux entreprises commerciales et industrielles. M. Santos assumera de plus la présidence de la filiale de crédit-bail de la Banque, SERVICES FINANCIERS PROCAN LTEE, dont il est le chef de la direction. Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, M. Santos relèvera du vice-président exécutif du domaine commercial, M. Gilles Mercure.

monnaies

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de minimaux parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe.

Afrique du Sud (rand) 1.5540
Australie (dollar) 0.9475
Arabie saoudite (rial) 0.3590
Autriche (schilling) 1.3675
Bahamas (dollar) 0.9171
Belgique (franc conv.) 0.6400
Bermudes (dollar) 1.1660
Brésil (cruzeiro) 0.02152
Canada (dollar) 1.3873
Chypre (lira) 0.4340
Colombie (peso) 0.04000
Danemark (couronne) 0.1585
Espagne (peseta) 1.6664
Etats-Unis (dollar) 0.7285
France (franc) 0.0280
Grèce (drachme) 0.2340
Hong Kong (dollar) 0.0377
Inde (roupie) 0.1540
Irlande (livre) 0.00355
Italie (lire) 0.0040
Jamaïque (dollar) 0.00515
Japon (yen) 0.00505
Koweït (dinar) 0.00505
Mexique (peso) 0.00505
Norvège (couronne) 0.11450
Nouveau-Zélande (dollar) 0.6970
Pays-Bas (florin) 0.00406
x-Pologne (zloty) 0.0232
Portugal (escudo) 0.02572
x-Roumanie (leu) 2.7824
Royaume-Uni (livre) 0.5530
Singapour (dollar) 0.5530
Suède (couronne) 0.2810
Suisse (franc) 0.7100
x-Tchécoslovaquie (couronne) 0.04862
Trinité (dollar) 0.4862
Venezuela (bolivar) 0.2714

Les cotes sont en devises canadiennes.

Ottawa promet davantage au Tiers-Monde

WASHINGTON (PC) — Le Canada, contrairement à d'autres pays industrialisés, augmentera son aide aux pays en développement, a assuré hier à Washington, le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen.

A la veille de l'ouverture de l'Assemblée annuelle de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire international (FMI), M. MacEachen a réitéré l'engagement récemment pris par Ottawa de "modifier la tendance de ces dernières années" qui consistait à réduire son aide internationale.

Vers le milieu de la décennie, rappelle-t-on, 0.50 pour cent du Produit national brut canadien (PNB) sera consacré à l'aide au tiers monde. M. Ma-

NOMINATION À LA SUN LIFE



YVES LANEUVILLE

Monsieur J. Taylor Bradbury, vice-président principal et directeur général de la Sun Life pour le Canada, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Yves Laneuville, F.S.A. au poste de vice-président adjoint, Produits et sélection des risques.

Le CEC réclame l'aide directe

OTTAWA (PC) — Une étude distribuée par le Conseil économique du Canada demande de cesser d'encourager les investissements dans les pays du Tiers-Monde par l'intermédiaire des multinationales canadiennes.

L'étude, faite par l'économiste Steven Langdon et non endossée par les membres du CEC, mentionne en particulier les sociétés Inco et Noranda Mines.

Pour M. Langdon, qui est professeur à l'université Carleton, de tels investissements nuisent à l'économie canadienne et leur apport aux pays en voie de développement est douteux.

M. Langdon soutient que ces investissements sont détournés du Canada, où ils auraient pu servir à transformer la matière première et à créer des emplois.

Dans les pays du Tiers-Monde, par con-

tre, les emplois de haute technologie créés sont limités et les avantages vont surtout à des gens qui sont déjà riches.

M. Langdon suggère l'établissement d'une agence indépendante, qui aurait pour mission de déterminer si les projets d'investissement à l'étranger sont profitables aux Canadiens et aux citoyens des pays du Tiers-Monde.

Cette agence serait séparée de la Société d'aide à l'exportation, qui aide actuellement à financer les achats étrangers de marchandises canadiennes.

M. Langdon croit que les pays du Tiers-Monde n'ont pas profité suffisamment de la technologie que les multinationales leur ont fait connaître et qu'il faudrait recourir à d'autres moyens, comme les universités et le Conseil national de la recherche.

RACINE, LAROCHELLE & ASSOCIES INC.



Paul-E. Bédard, é.a.

M. James Racine, président de Racine, Larochelle & Ass. Inc. (Québec) et de Racine, Larochelle, Bernard & Ass. (Montréal), a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Paul-E. Bédard, évaluateur agréé, au poste de chargé de projets au bureau de Québec. M. Bédard, qui a l'expérience de plusieurs domaines de l'évaluation foncière, a aussi enseigné cette matière à l'Université Laval ainsi qu'à l'École Nationale d'Administration Publique (ENAP). Il entre en fonction immédiatement.

Ford est optimiste

DEARBORN, Michigan (AFP) — La direction de Ford Motor prévoit que l'industrie automobile vendra 10 millions de voitures de l'année 1981, soit 10 pour 100 de plus que de modèles 1980.

Les ventes de voitures pour l'année qui se terminera mardi ont totalisé 9.1 millions de voitures (soit une baisse de 16 pour 100 par rapport à 1979) et 2.8 millions de camions. Ces chiffres comprennent les importations, qui ont représenté 28 pour 100 du marché.

Pour sa part, Ford espère vendre 2 millions de voitures de l'année 1981, contre 1.6 million d'unités vendues en 1980, et 1 million de camions soit 12 pour 100 de plus qu'en 1980.

Nomination Essilor Canada Ltée



M. Clément Patry

Monsieur Claude Le Page, président directeur général de Essilor Canada Ltée, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Clément Patry au poste de Directeur commercial. Monsieur Patry possède une vaste expérience de la vente et de la gestion d'équipes de vente de même qu'une connaissance approfondie des services à la clientèle. Ses responsabilités s'étendent, en plus de la principale place d'affaires à Ville Saint-Laurent, aux succursales de Toronto et Calgary. Essilor est un des plus importants fabricants de produits d'optique au monde, inventeur des verres progressifs Varilux et des verres en matière organique Orma.

options (transigées)

Cours des options Trans-Canada transigées aux bourses de Montréal et de Toronto. Un contrat d'option est de 100 actions.

Titre	Mesure	Vol.	Place	tar.	ind.
Alcan	Alc 25	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 30	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 35	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 40	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 45	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 50	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 55	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 60	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 65	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 70	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 75	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 80	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 85	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 90	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 95	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 100	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 105	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 110	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 115	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 120	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 125	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 130	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 135	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 140	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 145	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 150	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 155	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 160	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 165	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 170	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 175	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 180	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 185	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 190	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 195	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 200	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 205	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 210	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 215	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 220	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 225	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 230	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 235	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 240	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 245	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 250	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 255	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 260	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 265	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 270	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 275	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 280	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 285	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 290	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 295	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 300	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 305	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 310	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 315	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 320	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 325	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 330	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 335	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 340	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 345	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 350	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 355	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 360	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 365	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 370	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 375	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 380	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 385	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 390	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 395	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 400	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 405	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 410	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 415	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 420	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 425	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 430	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 435	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 440	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 445	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 450	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 455	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 460	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 465	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 470	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 475	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 480	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 485	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 490	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 495	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 500	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 505	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 510	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 515	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 520	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 525	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 530	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 535	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 540	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 545	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 550	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 555	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 560	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 565	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 570	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 575	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 580	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 585	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 590	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 595	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 600	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 605	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 610	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 615	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 620	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 625	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 630	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 635	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 640	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 645	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 650	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 655	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 660	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 665	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 670	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 675	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 680	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 685	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 690	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 695	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 700	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 705	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 710	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 715	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 720	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 725	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 730	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 735	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 740	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 745	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 750	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 755	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 760	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 765	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 770	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 775	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 780	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 785	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 790	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 795	40	146 1/4	12 1/4	
Alcan	Alc 800	40	146 1/4	12 1/4	</

Guerre du lait: escalade

par Pierre MARTEL

Deux nouveaux développements sont venus activer, hier, la guerre du lait, guerre qui oppose le consortium Cité-Laval aux anciens distributeurs de Cité qui ont joint les rangs de la Ferme Saint-Laurent.

D'une part, la Ferme Saint-Laurent et les 21 distributeurs visés par l'injonction provisoire émise vendredi par le juge Jacques Philippon de la cour supérieure ont déposé en Cour d'appel une requête visant à obtenir la suspension de l'injonction provisoire.

D'autre part, un groupe de 35 à 40 distributeurs des produits laitiers Laval ne se sont pas présentés au travail hier matin en se déclarant malades.

Les 21 distributeurs visés par l'injonction provisoire de la cour supérieure se sont pliés à celle-ci en ne livrant pas les produits de la Ferme Saint-Laurent.

Dans sa décision, le juge Philippon enjoignait à ce groupe d'anciens distributeurs des produits Cité de ne pas vendre, livrer, distribuer ou favoriser la vente de produits laitiers autres que ceux de la Laiterie Cité.

Par ailleurs, le juge Philippon doit entendre mercredi la preuve sur la demande d'une injonction interlocutoire. Il s'agit ici d'une suite logique à l'injonction provisoire accordée vendredi de la semaine dernière.

Laval

Déjà accaparé par un débat juridique l'opposant à Ferme Saint-Laurent, le consortium Cité-Laval a dû encaisser une mauvaise surprise lundi matin alors qu'un nombre important de distributeurs des produits Laval ont décidé de se déclarer malades.

On ne s'entend pas sur le nombre de distributeurs ayant participé à cette action. Le directeur du marketing de Cité-Laval, M. Jean-Pierre Moisan, a parlé de 25 distributeurs "malades". Le président de l'Association des distributeurs indépendants et négociateur des distributeurs de Laval, M. Marc Cloutier, parle plutôt de 35 à

40 distributeurs "malades".

M. Cloutier a expliqué le geste des distributeurs par le désir de ceux-ci d'avoir des garanties claires et formelles quant à leur avenir avec le consortium Cité-Laval.

"Ca fait quatre ans qu'on a des garanties verbales qui changent à chaque fois que la laiterie change de gérant de la distribution. Depuis quelques semaines, on exige des garanties écrites qui soient claires et compréhensibles. Jusqu'à maintenant, on a reçu deux lettres de la compagnie et c'est rempli de termes difficiles à saisir", précise-t-il.

"Hier, nous avons rencontré les dirigeants de l'entreprise et ils doi-

vent nous présenter un document clair et précis. Ils en ont pris l'engagement. Ceci doit être fait au cours des prochaines heures. Nous envisageons donc de reprendre le travail ce matin", d'ajouter M. Cloutier.

Pour sa part, le directeur du marketing de l'entreprise s'est dit surpris par le geste posé par le groupe de distributeurs. "Des négociations sont en cours depuis plusieurs semaines et nous avions promis qu'une proposition officielle serait soumise aux distributeurs le 8 octobre. Nous pensions qu'ils attendraient le 8 octobre avant d'adopter des moyens de pression", de confier M. Moisan.

Maibec change de mains

par Pierre PELCHAT

La compagnie abitibienne Howard Bienvenue et M. Gilbert Tardif viennent d'acquiescer tous les intérêts détenus par M. Michel Philippon dans le groupe Maibec.

M. Philippon qui était jusqu'à hier le président et directeur général de Maibec possédait environ 75 pour 100 des actions de l'entreprise. Pour sa part, le vice-président de Maibec, M. Tardif, augmente sa participation financière puisqu'il détenait déjà 25 pour 100 des actions du groupe avant cette transaction.

Maibec exploite deux scieries à Saint-Pamphile dans le comté de L'Islet et à Barraute en Abitibi et une usine de bardeaux de cèdres à Saint-Pamphile qui emploie quelque 400 travailleurs. Le chiffre d'affaires du groupe s'élève à environ \$25 millions par année.

Rejoint par LE SOLEIL, M. Philippon a confirmé la vente de ses actions du groupe Maibec. Il s'est toutefois refusé à dévoiler le montant de la vente qui a été complétée hier.

La nouvelle devait être confirmée aux travailleurs des deux usines de Saint-Pamphile en fin d'après-midi

hier. Plusieurs rumeurs circulaient depuis quelque temps à l'effet que cette entreprise de sciage pourrait passer à d'autres mains.

Pas de retraite

"Je n'ai pas l'intention de prendre ma retraite", a indiqué, au SOLEIL, M. Philippon quant à ses projets d'avenir.

Il a l'intention de se donner quelques jours et de faire le point afin de réorienter sa carrière. Agé de 43 ans, M. Philippon a formé il y a quelques mois une nouvelle société, Philigestion Inc., qui se spécialise dans le domaine des placements, de l'immobilier et de la gestion de portefeuilles.

Il a souligné que la vente de ses intérêts dans Maibec n'avait aucune relation avec la conjoncture économique difficile que traverse actuellement l'industrie de sciage.

L'ancien président de Maibec est aussi vice-président de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

Comptable de profession, M. Philippon est entré à l'emploi de la scierie Lagueux et Frères (aujourd'hui



M. Michel PHILIPPON.

Maibec) en 1964. Après avoir gravi les divers échelons de l'entreprise, il assume la direction de la scierie en 1974 à la suite du décès du président et principal actionnaire M. Séverin Thérèse.

Deux ans plus tard, il forme le groupe Multibois Canada qui achète les intérêts de la famille Thérèse dans Maibec. La même année, Maibec achète une scierie à Barraute en Abitibi.

Avénir

Il a été impossible de rejoindre le président de Howard Bienvenue, M. Paul Bienvenue.

pour en savoir plus long sur les projets d'avenir quant aux usines Maibec.

Il était notamment question d'un programme d'expansion à la scierie de Saint-Pamphile et l'installation d'une nouvelle table de triage du bois.

Le groupe Bienvenue exploite un important complexe de sciage très moderne à La Sarre en Abitibi d'une capacité de 80 millions de pieds, soit presque l'équivalent de la production annuelle des deux scieries du groupe Maibec. En 1978, l'entreprise abitibienne a acheté une autre scierie à Parent.

Royal Trustco prie la Cour d'appel de bloquer le projet de Campeau

TORONTO (PC) — Le conseiller juridique de Royal Trustco Ltd a prié instamment la Cour d'appel de l'Ontario, hier, de s'en tenir

à la loi en bloquant le projet de Campeau Corp. Ltd visant à mettre la main sur cette société.

M. R. N. Robertson a

déclaré à l'ouverture de l'audience du tribunal que le juge R. S. Montgomery de la Cour suprême de l'Ontario s'était trompé en dé-

cidant, le 16 septembre, que l'offre de Campeau était conforme à la loi.

La société immobilière Campeau d'Ottawa contrôlée par son président du conseil Robert Campeau avait offert le 29 août d'acquiescer Royal Trustco, la société de gestion du plus important groupe de compagnies fiduciaires au Canada, qui a aussi son siège à Ottawa.

L'offre était de \$21 l'action ordinaire et \$29.93 l'action privilégiée, sous réserve d'acquiescer 50.5 pour cent des actions ordinaires et l'équivalent en privilégiées.

Bien que la première tentative de Royal Trustco de faire bloquer l'offre par le tribunal ait échoué, Campeau n'a pas obtenu les 50.5 pour cent d'actions exigées selon l'offre qui à l'origine expirait le 19 septembre.

L'offre fut par la suite prolongée jusqu'au 2 octobre et portée à \$23 l'action ordinaire et \$32.78 l'action privilégiée, soit au total un prix de \$453 millions.

Royal Trustco prétendait que l'offre de Campeau contrevient aux dispositions de la loi fédérale sur les sociétés et aux règlements de la Commission ontarienne des valeurs mobilières, en matière de divulgation de l'information. Mais le juge Montgomery s'était dit d'avis qu'il y avait eu suffisamment de renseignements donnés pour permettre aux actionnaires de prendre une décision convenable au sujet de l'offre de Campeau.

M. Robertson estime qu'il faut tenir compte de l'intérêt public et de celui de Royal Trustco, de même que de l'intérêt des actionnaires de Campeau et de Royal Trustco.

Une cause albertaine L'avocat a cité une cause en Alberta: la société Calgary Power Ltd qui avait eu recours à la justice pour ne pas tomber aux mains d'Atco Ltd de Calgary.

La deuxième offre de cette dernière, a dit M. Robertson, a été rejetée au début de cet été par la Cour du banc de la Reine en Alberta pour le motif que la non-observance de la loi sur la divulgation était suffisante en soi pour entraîner une annulation d'une offre. Depuis, Atco a fait une troisième offre, qui fait toujours l'objet d'un conflit.

UN GRAND CRU À QUÉBEC



Pour des affaires rondement menées

Pour un voyage d'affaires, un grand congrès ou une simple réunion ne regroupant que quelques personnes, le Château Frontenac vous offre une ambiance sans pareille pour laquelle il est réputé depuis longtemps. Maintenant, grâce à de nombreuses rénovations, vous pouvez profiter d'un nouveau confort qui respecte notre tradition de bon goût. De plus, le restaurant du Château, "Le Champlain", est considéré comme l'une des meilleures tables d'Amérique du Nord. Et notre Piano-bar est l'endroit tout indiqué pour savourer un moment de détente à la fin de la journée. Venez donc goûter l'hospitalité du Château Frontenac, à Québec!

POUR RÉSERVER, COMPOSEZ SANS FRAIS

1-800-268-9420

CP Hôtels

Le Château Frontenac

1, rue des Carrières, Québec G1R 4P5 (418) 692-3861

CP et K sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée

Réduction
de
5%

du taux
à la PME.*

Sauvez jusqu'à 5 points sur les taux actuellement en vigueur pour les emprunts de \$25,000 à \$500,000, grâce au projet de loi proposant la création d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise.

Les fonds doivent être affectés à des immobilisations effectuées après le 11 décembre 1979.

Si votre entreprise est imposée à 27% ou moins, appelez votre bureau RoyNat le plus tôt possible.

Ce programme prend fin le 31 décembre 1980 et les fonds sont limités.

RoyNat

Tél.: QUÉBEC 683-2177
RIMOUSKI 722-8222

*Sujet à ce que le gouvernement fédéral approuve le projet de loi.

Nomination
Essilor Canada Ltée



M. Clément Patry

tion de Monsieur Clément Patry au poste de Directeur commercial. Monsieur Patry possède une vaste expérience de la vente et de la gestion d'équipes de vente de même qu'une connaissance approfondie des services à la clientèle. Ses responsabilités s'étendront, en plus de la principale place d'affaires à Ville Saint-Laurent, aux succursales de Toronto et Calgary. Essilor est un des plus importants fabricants de produits d'optique au monde, un vendeur des verres progressifs Varilux et de verres en matière organique Orma. (A-9)

T-D	6k	Dc	30	0	6	13	125	\$306
Total	P	Ja	25	0	10	100	54	\$274
Total	P	Ja	25	0	10	82	140	\$274

Total	P	O	30	11	9665	20	\$277
Total	P	O	22 1/2	1	1929	10	\$274
Total	P	O	35	3	404	5	\$274
TR	PL	Fb	25	10	154	65	\$221
Wcoast	Mr	12 1/2	23	52	120		\$129
Wcoast	Mr	15	10	478	25		\$129
Wcoast	Dc	15	30	1246	15		\$129
Wlkr	Mr	27 1/2	28	140	\$674		\$131
Wlkr	Mr	30	5	498	\$44		\$131
Wlkr	Mr	22 1/2	1	146	\$334		\$131
Wlkr	Dc	22 1/2	10	201	\$9		\$131
Wlkr	Dc	25	3	1676	\$70		\$131
Wlkr	Dc	27 1/2	10	754	\$44		\$131
Wlkr	Dc	30	2	1466	\$33		\$131
Wlkr	Dc	32 1/2	25	2227	\$2		\$131
Wlkr	Dc	35	22	320	\$20		\$131

LES CHANTIERS DAVIE
LIMITÉE

Henri Tellier

M. Louis Rochette, président du conseil d'administration des Chantiers Davie Limited, a le plaisir d'annoncer l'élection de M. Henri Tellier au conseil d'administration de la Compagnie.

M. Tellier est président de la division «Branch Lines» des Chantiers Davie Limited. Branch Lines, la division de navigation de Davie, opère une flotte de six pétroliers modernes, renforcés pour la navigation dans les glaces, sur les Grands Lacs, la voie maritime du St-Laurent, la Côte est du Canada et dans l'archipel jusqu'à des points aussi au nord que Resolute et Thule, Groenland.

(ANN.)

en un clin d'oeil

La Syrie relève le prix de son pétrole

LONDRES (AFP) — A la suite de l'arrêt des exportations iraniennes et irakiennes de pétrole, la Syrie a relevé lundi le prix de vente de son brut de \$29.15 à \$30.67 le baril, apprend-on dans les milieux pétroliers londoniens.

C'est le premier pays à réviser son prix depuis le début de la crise actuelle. Mais dans ces milieux, on craint que d'autres producteurs ne profitent du renversement en leur faveur du marché mondial pour faire de même.

Deux banques augmentent les taux hypothécaires

La Banque Royale et la Banque Continentale ont augmenté les taux de leurs prêts hy-

pothécaires. Dans le premier cas, le propriétaire paiera un taux de 14.50 pour 100 pour une hypothèque ouverte avec un terme d'un an au lieu de 14.25 pour 100 auparavant. Quant au taux des hypothèques fermées, avec un terme d'un an, il a été porté de 13 à 13.75 pour 100. Le taux des prêts fermés comportant un terme de trois ans, passe de 14.25 à 14.50 pour 100 et celui des prêts fermés avec un terme de cinq ans, de 14.50 à 14.75 pour 100. De son côté, la Banque Continentale a porté à 14 pour 100 le taux de ses prêts hypothécaires avec un terme d'un an au regard de 13.75 pour 100 auparavant. Elle a porté de 14 à 14.50 pour 100 le taux des hypothèques

avec un terme de deux ans et de 14.50 à 15 pour 100 le taux des prêts avec un terme de 3 et 5 ans. Les prêts de la Banque Continentale peuvent être remboursés par anticipation et, dans deux cas, le remboursement peut s'effectuer sans qu'il y ait de pénalité d'intérêt. La Banque Continentale a aussi rajusté les taux des dépôts à terme de moins d'un an. Par exemple, les dépôts de 180 à 269 jours rapportent maintenant 11 pour 100 contre 10.75 pour 100 auparavant (minimum de \$5,000). Les taux des dépôts de \$100,000 et plus ont été également rajustés. Ainsi, le taux des dépôts de 90 à 119 jours a été porté de 11.15 à 11.30 pour 100.

Nouvelle usine de Normick Perron

Normick Perron vient d'inaugurer son usine de panneaux gauffrés à La Sarre en Abitibi. Réalisée au coût de

\$11 millions, la nouvelle usine a permis de créer quelque 120 emplois tout en permettant de consolider les 150 emplois de l'usine de contre-plaqué adjacente à l'usine de panneaux gauffrés. La

capacité de production sera de 75 millions de pieds carrés (1/4") par an représentant des ventes annuelles d'environ \$8 millions. La production sera écoulée dans l'Est du Canada et aux États-Unis.

13.25% pour un dépôt de 5 ans

Fiducie Prêt et Revenu a augmenté, de 13 à 13.25 pour 100, le rendement de ses dépôts garantis d'une durée de cinq ans, lorsque l'in-

térêt est payable annuellement. Par ailleurs, les dépôts avec un terme de trois ans rapportent maintenant 13 pour 100 au regard de 12.25 pour 100 comme c'était le cas auparavant.

Un ouvrage sur le financement public des entreprises québécoises



marcel boutin
votre argent

Si le financement public des entreprises existe depuis des siècles, il n'en reste pas moins qu'un nombre considérable de propriétaires de petites et moyennes entreprises en connaissent vraiment peu le mécanisme.

Pourtant, le financement public est un domaine que l'entrepreneur québécois se doit de bien connaître pour savoir l'utiliser en temps opportun.

Des capitaux additionnels vont être de plus en plus recherchés en raison de la rapidité avec laquelle la technologie évolue. De plus, il y a une accélération de plus en plus prononcée du processus de vieillissement du matériel et des installations.

L'automation, qui est devenue indispensable, implique des dépenses considérables qui peuvent donner le vertige à tout chef d'entreprise soucieux de faire face à la concurrence dans son secteur d'activité. Le financement public, par émission d'actions, pourrait donc constituer la solution la plus valable à ce besoin de capitaux.

Ce n'est pas avec ses bénéfices non répartis ou avec des prêts à court terme qu'une entreprise peut, en général, financer une nouvelle expansion de grande envergure. La règle générale, pour ce qui est de l'équilibre financier d'une entreprise, c'est qu'une expansion importante doit être financée par des capitaux permanents ou à long terme, dont une bonne partie représente justement l'avoir des actionnaires.

C'est ce que souligne M. Charles Denis, dans son ouvrage intitulé: "Le financement public de l'entreprise québécoise" (*). C'est une publication qui vient combler un besoin d'information grandissant à un moment où se développe chez nous une nouvelle génération

d'entrepreneurs, à la recherche plus que jamais de ce nerf de l'expansion économique qu'est le capital de risque.

On peut toujours financer l'expansion d'une entreprise avec ce que l'on appelle un placement privé, c'est-à-dire en s'adressant à un nombre restreint de bailleurs de fonds, rarement plus de quatre ou cinq, mais c'est une opération difficile au Québec, dont le marché financier est relativement restreint. De plus, les investisseurs ont une tendance à être exigeants du fait, entre autres, qu'il n'y a pas de marché pour les valeurs émises dans le cadre d'un financement privé.

Une formule avantageuse

C'est pourquoi plusieurs entreprises québécoises à la recherche de capitaux en arrivent à la conclusion qu'une émission d'actions dans le public constitue une formule avantageuse de financement, surtout lorsque les bénéfices non réinvestis sont insuffisants, ou encore lorsque l'entreprise ne désire pas s'endetter trop lourdement afin de maintenir un rapport raisonnable entre la dette supportée par l'entreprise (obligations et débentures) et l'avoir des actionnaires. De plus, lorsque l'entreprise veut en acheter une autre, elle a plus de chances de réussir, si ses actions sont inscrites à la Bourse.

Un chapitre important de l'ouvrage est consacré au courtier en valeurs mobilières, qui est en mesure de prodiguer des conseils et de jouer un rôle important dans le succès d'un financement public.

L'auteur du volume, Charles Denis, est actuellement conseiller économique à l'Office québécois du commerce extérieur. Il a été directeur des relations extérieures de la Bourse de Montréal et secrétaire de presse du premier ministre Bourassa de 1970 à 1976.

L'ouvrage est préfacé par M. Robert Demers, président de la Bourse de Montréal.

(*) **LE FINANCEMENT PUBLIC** de l'entreprise québécoise par Charles Denis publié par Editions Agence d'Arc, Montréal.

bénéfices

par la Presse canadienne
D.A. Stuart Oil Co. Ltd, trimestre clos le 31 août: 1980, \$44,000; 1979, \$257,000.

Intermetco Ltd, neuf mois clos le 31 juill.: 1980, \$1,604,156, \$1.04 par action; 1979, \$3,901,768, \$2.56.

Maher Inc., 26 se-

maines closes le 5 juill.: 1980, \$632,000, \$69.68 par action; 1979, 601,000, \$65.98.

Total Petroleum (North America) Ltd, semestre clos le 30 juin: 1980, \$26,362,000 (U.S.), \$1.28 par action; 1979, 9,321,000, 57 cents.

Obligations à la baisse

TORONTO (PC) — Baisse des cours et activité légère dans le marché canadien des obligations, hier.

Le court terme a cédé 10 cents. Les moyen et long termes ont aban-

donné un huitième de point. Les obligations des provinces et des sociétés ont perdu un quart de point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 10.75 pour cent.

Turmel Automobiles Inc.
1385, Dorchester nord
Québec
522-2793

Jacques Girard Automobiles Inc.
656, Graham-Bell
Ste-Foy, Québec 12
687-0753

La Classe affaires d'Air France.



Pour ceux qui voyagent par affaires et qui doivent consulter un dossier avant d'arriver en Europe, comme pour ceux qui désirent profiter de quelques heures de détente bien méritée, la nouvelle Classe affaires d'Air France représente désormais un privilège nécessaire. La Classe affaires, maintenant disponible sur nos Boeing 747 reliant le Canada et la France, est réservée aux passagers payant le plein tarif économique.

LA CLASSE AFFAIRES



Des privilèges réels en vol comme au sol: sélection de votre siège dès la réservation, comptoir particulier d'enregistrement à l'aéroport, section spéciale réservée en cabine et pour votre confort, écouteurs, chaussons et masque de repos gratuits, apéritifs et vins ou choix, champagne, fromages et dessert, digestifs servis gratuitement en plus d'un bon repas Air France.

Demandez la Classe affaires d'Air France lors de votre prochain voyage transatlantique.

AIR FRANCE
Le monde plus proche

13 1/4%

Certificats de placement "First Canadian"

First Canadian Investments Limited vous offre une occasion unique: des certificats de placement avec capital et intérêts garantis sans condition par la Banque de Montréal.

Le placement minimum est de \$5000 et les échéances vont de un an à cinq ans. Les intérêts sont versés une ou deux fois l'an et le taux d'intérêt peut varier selon l'échéance et le mode de paiement.

Vous trouverez ces certificats de placement à la succursale de la Banque de Montréal la plus près de chez vous. Profitez-en pour demander notre dépliant explicatif intitulé "Un nouveau mode de placement".

*Garantis par la Banque de Montréal.
Taux sujet à changement sans préavis

Cadillac lance le V8-6-4 à injection de carburant

La Cadillac 1981 passe automatiquement de 8 à 6 et à 4 cylindres pendant que vous roulez.

Le V8-6-4 à injection est-il standard?

Oui, le moteur V8-6-4 à injection est le moteur à essence standard de toutes les Cadillac 1981.



Quel est le principe du V8-6-4?

Tandis que vous sortez de votre garage, votre Cadillac 1981 à moteur à essence fonctionne sur 8 cylindres. Puis, à mesure que vous prenez de la vitesse et exigez moins de puissance, la voiture passe automatiquement à 6 cylindres. Enfin, lorsque vous avez atteint la vitesse de croisière sur route, la demande de puissance diminuant encore, la voiture passe automatiquement à la marche à 4 cylindres.

Existe-t-il une autre voiture ainsi équipée?

Pas à notre connaissance. C'est une exclusivité Cadillac, un exemple probant d'innovation nord-américaine.

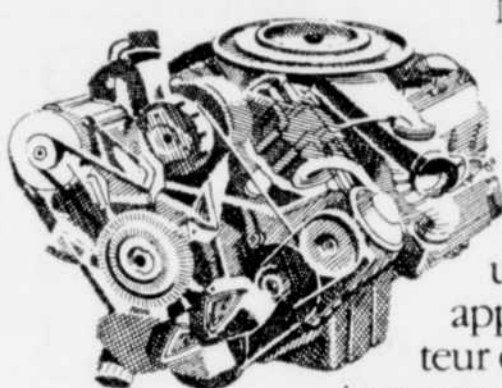
Cela semble bien compliqué, non?

Non. C'est même très simple. L'ordinateur de bord du système d'injection numérique de carburant détecte la puissance exigée du moteur et ferme les soupapes de 2 ou 4 des 8 cylindres, d'après la puissance nécessaire. Dès que les besoins de puissance changent, il rouvre les soupapes des cylindres.

Peut-on sentir la voiture passer de 8 à 6 et à 4 cylindres et inversement?

Certaines personnes le peuvent, d'autres pas. La sensation est minime. En fait, il n'y a pas de changement de vitesse. Les soupapes des cylindres se ferment ou s'ouvrent seulement selon les indications de l'ordinateur.

L'idée d'une Cadillac 4 cylindres me gêne. Ai-je raison?



Non. Le système ne passe à 4 cylindres que si la puissance nécessaire est relativement faible. Pour doubler une autre voiture, appuyez sur l'accélérateur et le système passe instantanément à 8 cylindres pour le maximum de puissance. Ensuite, à mesure que la puissance exigée diminue, il revient à 4 cylindres.

Est-ce fiable?

Très fiable. Le système a fait ses preuves sur des centaines de milliers de milles. Tous les composants électroniques sont transistorisés, y compris l'ordinateur numérique même.

Est-ce que c'est semblable à la surmultiplication?

Non. La surmultiplication est fonction des engrenages. Le V8-6-4 est fonction du nombre de cylindres qui reçoivent le carburant. Soulignons, en passant, que la surmultiplication est l'une des caractéristiques des modèles Fleetwood et DeVille 1981 à moteur V6 en option.

Et l'usure des pistons?

Elle n'est ni plus ni moins grande que celle des moteurs 8 cylindres à essence précédents de la Cadillac. Les pistons et leurs composants continuent à se mouvoir normalement.

Peut-on savoir combien de cylindres fonctionnent à un moment déterminé?

Oui. Et combien vous consommez, aussi. Votre millage instantané est affiché sur l'Econominder de Cadillac (qui est également standard). Appuyez sur un bouton et il vous indique le nombre de cylindres en action à ce moment-là.



Est-il vrai que ces renseignements peuvent permettre de conduire plus efficacement?

Absolument. Le fait de connaître le nombre de cylindres en action ainsi que le millage au gallon instantané peut vous permettre de changer vos habitudes de conduite en conséquence. Cela devrait donc vous aider à devenir un conducteur plus efficace. Il est particulièrement intéressant de mettre l'Econominder à zéro avant un voyage et de constater vos résultats en conduisant avec soin. Il suffit de presser un bouton à la fin du trajet et l'Econominder vous indiquera votre moyenne en milles au gallon, au dixième de gallon près. (L'unité est le gallon U.S.)

Et tout cela est standard en 1981?

Tout cela et bien plus. Nous vous suggérons de voir le concessionnaire Cadillac sans tarder.



La protection pour propulsion

A compter de l'année de fabrication 1981, la protection ordinaire limitée de l'ensemble moteur de toutes les voitures et de tous les camions légers de GM sera prolongée de 12 mois ou de 20.000 kilomètres.* Demandez au concessionnaire de vous renseigner.

*Franchise de \$100 par visite nécessitant réparation chez le concessionnaire.

Comptez sur Cadillac pour rester en tête.



L'Association Québécoise de Planification Fiscale et Successorale tiendra son congrès annuel à l'Hôtel Hilton, à Québec, les 9 et 10 octobre 1980, pour ses membres et pour tous ceux qui s'intéressent au domaine de la planification fiscale et successorale. Les organisateurs sont M. Normand Lavoie, Me Jean DeBlois, Me Marthe Beauchemin et M. Marc Roy. Pour tous renseignements, téléphoner à 627-4747.

Les derniers-nés des Cooprix sont rentables

par Marc LESTAGE

Les derniers-nés des magasins Cooprix dont on a ouvert les portes au mois de juin dernier, à Loretteville et à Orsainville, réalisent déjà un volume d'affaires qui assure leur rentabilité à court terme.

Selon M. Claude Poulin, le président de la Coopérative des consommateurs de Loretteville qui exploite le nouveau Cooprix de 24.000 pieds carrés sur la rue Saint-Louis, "les ventes brutes plafonnent présentement à près de \$150.000 par semaine alors que le seuil de rentabilité de ce supermarché a été estimé à \$130.000 par la Fédération des magasins Coop".

Evidemment, il ne faut pas en conclure que le magasin réalise un

profit hebdomadaire de \$20.000, puisque seulement une fraction de la recette brute excédentaire représente un profit.

Dans ce cas-ci, compte tenu des frais "avant ouverture" à amortir durant les premiers deux ans, il ne saurait même être question de profit. "C'est cependant une excellente performance et nous croyons pouvoir amortir notre déficit accumulé avant la mise en marche du magasin en deçà des deux ans prévus", d'expliquer M. Poulin.

La Coopérative des consommateurs de Loretteville exploite un autre magasin Coop de distribution alimentaire depuis de nombreuses années, au centre-ville de Loretteville. Or, le volume d'affaires de

ce magasin a diminué seulement de \$70.000 à \$62.000 en moyenne, à la suite de l'ouverture du nouveau Cooprix qui devait en principe drainer la majorité des membres coopératifs autrefois clients de l'épicerie Coop.

Le Coop du centre-ville a donc préservé sa rentabilité originale depuis l'ouverture de son grand frère rival. Du côté des effectifs, la coopérative compte actuellement près de 3.000 membres comparativement à 800, il y a deux ans, avant que ne débute la construction du Cooprix de la rue Saint-Louis.

Orsainville

La performance du premier trimestre a été aussi intéressante pour le Cooprix d'Orsainville, propriété de la Coopérative des consommateurs de Charlesbourg, dont le premier magasin est situé sur la 3e Avenue ouest.

Selon le directeur général, M. Camille Gagné, le nouveau magasin d'Orsainville d'une superficie de 18.711 pieds carrés, enregistre actuellement un volume brut hebdomadaire de \$90.000, alors que les prévisions étaient de \$60.000 afin d'atteindre le niveau de rentabilité après 24 mois.

Pour la coopérative de Charlesbourg, l'ouverture du second Cooprix n'a pas eu d'effet négatif non plus sur son premier magasin qui terminera dans quelques jours son exercice financier annuel avec une augmentation du volume des ventes de 10 pour 100, c'est-à-dire \$6,7 millions bruts. Cette coopérative regroupe 2.300 membres.



Un huitième magasin Cooprix ouvrira ses portes dans le centre commercial Galeries de La Capitale.

Forte hausse des exportations américaines d'acier en 1980

WASHINGTON (AFP) — Les exportations américaines d'acier ont progressé de 47,1 p. au cours des sept premiers mois de 1980, bénéficiant notamment d'une forte demande mexicaine, indiquent hier des statistiques de l'Institut américain du fer et de l'acier.

Parallèlement, les importations américaines d'acier ont diminué de 3,9 p. sur les huit premiers mois de l'année, ce qui reflète une conjoncture de récession aux États-Unis et une diminution des arrivages européens.

En tonnage toutefois, les exportations américaines restent loin

derrière les volumes importés aux États-Unis: elles totalisaient dans les sept premiers mois 2,25 millions de tonnes contre 1,53 million l'année précédente, à rapprocher d'une production prévue de 80 millions de tonnes en 1980. Les importations, jusqu'à août compris, totalisaient 10,57 millions de tonnes contre 11 millions.

Huitième Cooprix à Québec

par Marc LESTAGE

Un huitième magasin Cooprix, le plus grand en superficie dans la région de Québec, ouvrira ses portes à l'inauguration du nouveau centre commercial Les Galeries de La Capitale.

Cet ensemble commercial est actuellement en construction au nord du boulevard de La Capitale, entre les boulevards Pierre-Bertrand et Du Vallon.

Le nouveau Cooprix dont l'installation coûtera plus de deux millions, sera la propriété de la Co-

opérative des consommateurs Du Berger-Les Saules, qui a obtenu la reconnaissance légale depuis deux ans et dont l'effectif atteint présentement 300 membres.

Le président de cette nouvelle coopérative, M. Yvon Jobin, a expliqué au SOLEIL que les effectifs doivent atteindre 3.000 membres d'ici l'ouverture, prévue pour le mois d'août 1981.

Le financement du projet doit provenir du Mouvement coopératif Desjardins et de la Fédération des magasins Co-Op qui a offert les ser-

vices à plein temps d'un animateur pour la prochaine campagne de recrutement.

Le nouveau Cooprix occupera 30.000 pieds carrés de plancher dans le nouveau centre commercial construit par l'investisseur Marcel Adams, président de Immeubles Iberg.

Le réseau des magasins Cooprix comprend déjà des magasins à grande surface à Lévis, Saint-Jean-Charlystome, Sainte-Foy, Saint-Nicolas, Charlesbourg, Orsainville et Loretteville.

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

13% 5 ans
payé annuellement

PLACEMENTS À TERME GARANTIS

Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277
Montréal: (514) 282-1880 • Ottawa: (613) 238-0084

Institution inscrite: Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre: Société d'assurance-dépôts du Canada

1880 Nous bâtissons ensemble depuis cent ans 1980

COMPAGNIE DE FIDUCIE GUARDIAN

(514) 842-8251 (416) 863-1100
518, rue St-Jacques Montréal, Canada H3C 1E3
57, Yonge Street Toronto, Canada M5C 1S2
Tél: 05-2572 Tél: 06-23837

13 1/4%

Intérêt annuel sur certificat de 5 ans, "Série A"

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTIS

Pour plus de renseignements ou pour l'achat de nos Certificats de Placement Garanti de cinq ans S.V.P. Veuillez communiquer avec:

JEAN-MARC TROTIER
(418) 659-3501 (Québec)

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE MODIFIER LES TAUX D'INTÉRÊT SANS PRÉAVIS

Incorporée au Québec en 1929
INSCRITE À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

13 1/4%

intérêt annuel
Certificats de placement garanti à échéance de 5 ans

Communiquer avec votre courtier

2750, Chemin Ste-Foy
Suite 124,
Québec G1V 1V6
(418) 651-8770

Compagnie de Fiducie
Morguard

Membre de l'Assurance-Dépôts du Canada
Inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec
Sous-jugé à changements



Si les vôtres n'ont rien à perdre en vous perdant,

vous n'avez pas besoin d'assurance-vie.

Cette affirmation un peu brutale se veut d'ordre strictement pécuniaire, car il est à présumer que, sur les autres plans, les vôtres ont tout à perdre en vous perdant.

Cependant, si votre disparition risque de faire baisser sérieusement le niveau de vie de votre famille, l'assurance-vie doit être la première mesure de protection de ce standard de vie. Et plus ce standard est élevé, plus sa protection devient difficile, voire impossible, sans assurance-vie.

Vous voulez un exemple? Estimez rapidement quel capital il vous faudrait placer pour retirer en intérêts les deux-tiers de votre revenu actuel. Aux taux d'intérêts courants, vous obtiendrez une réponse approximative en multipliant votre revenu par sept. Parions que vous serez tenté de refaire le calcul en constatant l'ampleur de la somme.



Et si les deux-tiers de votre revenu vous semblent malgré tout un chiffre trop réaliste, recommencez le calcul en partant de la moitié seulement de votre revenu actuel, c'est-à-dire en multipliant ce dernier par cinq.

Les résultats obtenus vous indiqueront dans le premier cas le montant du capital dont votre famille aurait besoin pour vivre à peu près aussi bien qu'actuellement et, dans le second cas, pour se tirer d'affaire plus ou moins convenablement, advenant votre décès.

Si vous possédez déjà ce capital, vous êtes au nombre des privilégiés. Si vous ne le possédez pas, il existe une seule façon de constituer ce "patrimoine instantané": l'assurance-vie.

Considérez tout ce dont vous avez réussi à doter votre famille. Cela vaut-il la peine d'être protégé?

Pour obtenir réponse à vos questions, consultez votre assureur-vie ou téléphonez sans frais au Centre d'information de l'assurance-vie en composant ce numéro: 1-800-361-8070.

Les compagnies d'assurance-vie du Canada

Troisième recul consécutif

Une forte baisse a été enregistrée, hier à la Bourse de Toronto, pour la troisième séance de suite. En clôture, l'indice composé a fait une chute de 32,38 points ou 1,43 pour cent à 2238,76, effaçant les gains cumulés depuis le 2 septembre. À l'issue de la séance on dénombre 108 titres en hausse, 400 en baisse et 209 stationnaires. Le volume s'inscrit à 5,94 millions d'actions et la valeur du chiffre \$88,3 millions. Les échanges d'actions Peabody Industrial Inc. ont repris après avoir été interrompus vendredi et elles terminent la journée en baisse de 34 à 75 cents. D'autre part, les actions ordinaires Westgrowth Petroleum Ltd seront inscrites à la cote dans la section des hydrocarbures à partir du 6 octobre.

Cours transmis
par le Réseau Canadien

[illegible]

NEW YORK

La plus forte baisse depuis le 24 mars

Nouveaux déclin accentués, hier à Wall Street, où l'indice des industrielles a enregistré sa plus forte baisse depuis le 24 mars 1980 et s'est inscrit à 921,75 en baisse de 18,35 points. Quelques 4 millions d'actions ont été échangées. La crainte que la réescalade des taux d'intérêt ne compromette la relance de l'économie, et les événements du Moyen-Orient ont continué à décourager les investisseurs. Parmi les valeurs canadiennes cotées à Wall Street, McIntyre Minerals cède 3 à \$66, Genstar 2 1/4 à \$33 1/4 et Canadian Pacific 1 1/2 à \$40 3/4.

Cours fournis par la Presse Associée

[illegible]

VORWORT

Cours transmis par la Presse Commerciale		C Bourse		2000	89	89
Titres		C. Fines		89	89	89
Ventes Haut Bas Ferme. Chang.		C. Crawl		89	89	89
Minas et petrole		C. Trm Gold		89 <td>89 <td>89</td> </td>	89 <td>89</td>	89
Aaron	700 430 430 430 -5	C. Lob		64520	800	790
Abelton	14300 185 145 170 -20	C. Crawl		81000	110	110
Action	9150 150 145 150 -10	C. Corp		2650	300	305
Aero	280 495 440 440 -5	C. Corp		1450	60	60
Alcan	300 135 135 135 -5	C. Corp		1100	120	116
Allex	370 155 155 155 -5	C. Corp		2200	42	51
Amco	33300 500 500 500 +10	C. Corp		1100	120	120
Amstar	2520 8125 8125 8125 +5	C. Corp		1100	120	120
Amv	1770 925 910 925 +25	C. Corp		1100	120	120
Ampl	100 700 700 720 -30	C. Corp		1100	120	120
Anglo	2520 8125 8125 8125 +5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	18100 95 96 90 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	38400 400 375 385 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	2520 8125 8125 8125 +5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	18100 95 96 90 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	38400 400 375 385 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	2520 8125 8125 8125 +5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	18100 95 96 90 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	38400 400 375 385 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	2520 8125 8125 8125 +5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	18100 95 96 90 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	38400 400 375 385 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	2520 8125 8125 8125 +5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	18100 95 96 90 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	38400 400 375 385 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	2520 8125 8125 8125 +5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	18100 95 96 90 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	38400 400 375 385 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	2520 8125 8125 8125 +5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	18100 95 96 90 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	38400 400 375 385 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	2520 8125 8125 8125 +5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	18100 95 96 90 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	38400 400 375 385 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	2520 8125 8125 8125 +5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	18100 95 96 90 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	38400 400 375 385 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	2520 8125 8125 8125 +5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	18100 95 96 90 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	38400 400 375 385 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	2520 8125 8125 8125 +5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	18100 95 96 90 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	38400 400 375 385 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	2520 8125 8125 8125 +5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	18100 95 96 90 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	38400 400 375 385 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	2520 8125 8125 8125 +5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	18100 95 96 90 -5	C. Corp		1100	120	120
Anglo	38400					

Volume des transactions: 5,938,000 actions — 300 titres: 2,238.76 en baisse de 32.38

[illegible]

Volume des transactions: 46,410,000 actions — Dow Jones: 921.93 en baisse de 18.17

Cher	7 194	104	104	1616	14	Gen Elec	8 1569	379	574	5216	14	Litton	9 1926	704	676	65	14	Nl Semic	15 2046	284	374	374	12	Port G	12 12	
Claire	7 423	104	10	1016	14	Gn Food	4 484	304	30	44	10	Licht	9 337	330	324	63	14	NVc Inc	6	27	274	219	14	Pract G	12 12	
Cloet P	5 125	94	94	94	94	Gn Mat	84 368	52	514	519	14	Loewy	5 200	10	784	794	794	14	Nst Sht	7 138	274	274	274	14	Prv EG	6 12
Cloet P	5 125	94	94	94	94	Gn Mat	84 368	52	514	519	14	Lund	6 104	104	104	104	104	14	Nt Sht	7 138	274	274	274	14	Rev G	6 12
Coc Col	9 1919	274	32	32	32	Gn Mat	11 260	434	434	434	14	Mart	7 255	434	434	434	14	Notom	9 1443	334	324	324	14	RCA	6 12	
Cole Nl	8 11 184	184	184	184	184	Gt Tel El	9 94	254	254	254	14	Mart Gll	9 825	80	304	39	14	North	11 514	514	514	514	14	Rays Pur	6 12	
Cole Nl	8 11 184	184	184	184	184	Gt Tel El	9 94	254	254	254	14	Mart M	9 825	80	304	39	14	North	11 514	514	514	514	14	Reich Ch	6 12	
Cole Pal	7 2035	154	154	154	154	Gn Pac	10 2637	254	244	244	14	Mosco	10 124	804	204	294	14	Novem	6 595	424	404	474	14	Rev G	6 12	
Col Aik	8 179	84	84	84	84	Orthele	9 479	274	274	274	14	Mosco	10 124	804	204	294	14	Novem	6 595	424	404	474	14	Rev G	6 12	
Col Aik	8 179	84	84	84	84	Orthele	9 479	274	274	274	14	Mosco	10 124	804	204	294	14	Novem	6 595	424	404	474	14	Rev G	6 12	
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194	194	Goodier	8 820	164	154	14	Mc	11 344	144	144	144	14	Nwst Air	111 384	384	334	334	14	Rev G	6 12		
Com Ed	8 498	194	194	194																						

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

[illegible]

ricaine

[illegible]

Presse Associée	Briscon	13	37	27%	28%	29%	30%
Presse Canadienne	Breeze Cp &	10	12½	11%	11½	12	12½
	Cdn Oc	26	11½	10½	10½	11	11½

[illegible]

20	100	105	-8	King	Res	100	270	270	270	Choper	Clear	10	10	
15	75	75	-14	K. Cecil	100	200	200	200	200	Chop	Clear	10	10	
15	40	40	-	M. Giville	100	200	200	200	200	Chop	Clear	10	10	
15	15	15	-14	N. Sport	100	200	200	200	200	Chop	Clear	10	10	
15	15	15	-14	Phillips	A. pro	100	200	200	200	Chop	Clear	10	10	
10	112	110	+8	Rene	In	1427	325	305	305	-15	Chop	Clear	10	10
10	170	170	-5	Tal	Toro	155	340	315	315	136	Chop	Clear	10	10
10	81	81	-4	Webb	K	100	410	400	400	115	Chop	Clear	10	10
15	480	500	+20											
15	105	105	-14											
14	150	150	-5	Aben	100	400	300	287	287	-3	Chop	Clear	10	10
15	190	190	-4	Adola	1000	420	42	39	39	-10	Chop	Clear	10	10
15	190	190	-4	Alex	1000	420	42	39	39	-10	Chop	Clear	10	10
15	425	425	-10	Alum	1050	115	105	105	105	-10	Chop	Clear	10	10
15	400	400	-10	Alum	1050	115	105	105	105	-10	Chop	Clear	10	10
15	275	275	-10	Alum	1050	115	105	105	105	-10	Chop	Clear	10	10
15	275	275	-10	Alum	1050	115	105	105	105	-10	Chop	Clear	10	10
10	725	740	-15	Alum	1050	115	105	105	105	-10	Chop	Clear	10	10
15	55	55	-5	Alum	1050	115	105	105	105	-10	Chop	Clear	10	10
15	155	155	-15	Alum	1050	115	105	105	105	-10	Chop	Clear	10	10
15	225	225	-5	Alum	1050	115	105	105	105	-10	Chop	Clear	10	10
15	68	68	+3	Alum	1050	115	105	105	105	-10	Chop	Clear	10	10
15	200	200	-11	Alum	1050	115	105	105	105	-10	Chop	Clear	10	10
100 et droits														
15	40	42	-3	Arbor	1700	210	200	200	200	-19	Chop	Clear	10	10
15	70	71	-4	Arbor	1700	210	200	200	200	-19	Chop	Clear	10	10
15	220	220	-4	Arbor	1700	210	200	200	200	-19	Chop	Clear	10	10
15	13	13	-10	Arbor	1700	210	200	200	200	-19	Chop	Clear	10	10
15	25	25	-10	Arbor	1700	210	200	200	200	-19	Chop	Clear	10	10
15	140	140	+10	Arbor	1700	210	200	200	200	-19	Chop	Clear	10	10
15	5	5	-5	Arbor	1700	210	200	200	200	-19	Chop	Clear	10	10
15	17	17	-17	Arbor	1700	210	200	200	200	-19	Chop	Clear	10	10
15	110	113	-7	Arbor	1700	210	200	200	200	-19	Chop	Clear	10	10
15	48	48	-7	Arbor	1700	210	200	200	200	-19	Chop	Clear	10	10
15	36	36	-40	Arbor	1700	210	200	200	200	-19	Chop	Clear	10	10
15	8	8	-10	Arbor	1700	210	200	200	200	-19	Chop	Clear	10	10
15	18	18	-5	Arbor	1700	210	200	200	200	-19	Chop	Clear	10	10
15	65	65	-10	Berly	3000	120	115	115	115	-5	Chop	Clear	10	10
15	140	140	-10	BED	3000	120	115	115	115	-5	Chop	Clear	10	10
16	16	16	-1	BED	3000	120	115	115	115	-5	Chop	Clear	10	10
15	60	60	-26	Berly	3000	120	115	115	115	-5	Chop	Clear	10	10
15	21	21	-4	Bounth	13000	82	72	72	72	-10	Chop	Clear	10	10
15	75	75	-73	British	11000	75	75	75	75	-5	Chop	Clear	10	10
15	4	4	-3	B. S. ita	300	825	825	825	825	-5	Chop	Clear	10	10
15	43	43	-20	Branon	3000	65	62	62	62	-3	Chop	Clear	10	10
15	8	8	-1	Bra min	6000	95	91	91	91	-2	Chop	Clear	10	10
15	15	15	-1	Cal. Dyn	1800	200	190	190	190	-5	Chop	Clear	10	10
15	23	23	-4	Color	2100	103	97	97	97	-3	Chop	Clear	10	10
15	20	20	+20	Cmrica	4000	131	101	101	101	-5	Chop	Clear	10	10
15	8	8	-8	Con arc	22700	145	135	145	145	-10	Chop	Clear	10	10
15	100	100	-10	Canon	1800	105	100	100	100	-5	Chop	Clear	10	10
15	196	196	-10	Cardio	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	62	62	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	125	125	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	75	75	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	100	100	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	196	196	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	62	62	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	125	125	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	75	75	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	100	100	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	196	196	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	62	62	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	125	125	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	75	75	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	100	100	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	196	196	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	62	62	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	125	125	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	75	75	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	100	100	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	196	196	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	62	62	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	125	125	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	75	75	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	100	100	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	196	196	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	62	62	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	125	125	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	75	75	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	100	100	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	196	196	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	62	62	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	125	125	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	75	75	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	100	100	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	196	196	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	62	62	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	125	125	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	75	75	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	100	100	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	196	196	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	62	62	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	125	125	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	75	75	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	100	100	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	196	196	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	62	62	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	125	125	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	75	75	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	100	100	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	196	196	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	62	62	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	125	125	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	75	75	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	100	100	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	196	196	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	62	62	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	125	125	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	75	75	-75	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	100	100	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	196	196	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	62	62	-10	Cas	1000	42	41	41	41	-5	Chop	Clear	10	10
15	125	125	-75	Cas	1000	42								

actions: 6,590,000 actions[illegible][illegible]

Réserve pétrolière suffisante au Canada

par Doug LONG

OTTAWA (PC) — Bien que la guerre ouverte entre l'Irak et l'Iran soit "grave mais contrôlable", le Canada n'est pas dans l'immédiat, à court de pétrole.

Cette assurance a été donnée, hier à Ottawa, par les économistes du gouvernement fédéral pour qui, la réduction de la production pétrolière des deux belligérants n'aura pas d'effet sur les réserves canadiennes, du

moins au cours des prochains mois.

La plupart des pays industrialisés, rappelle-t-on, ont des réserves pétrolières pour les cent premiers jours. Sur le plan énergétique, le Canada occupe néanmoins une place à part: membre de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), il s'est engagé auprès de cet organisme à réduire sa consommation pétrolière.

La consommation totale des 21

pays membres de l'AIE est estimée à 38 millions de barils de pétrole par jour alors que celle du Canada est de quelque 1,8 million de barils, dont 400,000 sont importés.

Près de 7 pour 100 de ses importations proviennent de l'Irak. C'est essentiellement Gulf Canada qui est chargée de l'acheminement quotidien des 30,000 barils de pétrole irakien. Un porte-parole de la compagnie a soutenu qu'elle avait suffisamment de réserves pour faire face aux besoins jusqu'à la fin de l'année.

Arrêt des livraisons

Le Canada n'importe plus de pétrole iranien depuis l'hiver dernier, ce qui a entraîné l'Alberta à accroître sa production. Avant la révolution islamique, le Canada recevait plus de 100,000 barils de pétrole en provenance de l'Irak.

Par ailleurs, contrairement aux autres pays industrialisés, le Canada n'a pas été gravement touché par l'arrêt des exportations iraniennes: les automobilistes canadiens, n'ont en effet pas eu, l'hiver dernier, à faire la queue devant les postes à essence.

Au cours des derniers mois, la production pétrolière iranienne a nettement chuté et la majorité de ses exportations sont dirigées vers les pays en développement.

Quant à l'Irak, il produisait quotidiennement près de 3,3 millions de barils de pétrole avant le déclenchement des hostilités, la semaine dernière.

Un tiers de cette production était

exportée vers les pays membres de l'AIE.

Production canadienne en baisse

Comblant les pertes en approvisionnements iraniens, et depuis quelques jours irakiens, en augmentant notamment la production pétrolière albertaine, n'est désormais plus possible.

M. John Jenkins, de l'Office canadien de l'Énergie, est d'ailleurs formel: si le Canada ne peut se procurer suffisamment de pétrole étranger, il ne lui restera plus qu'à baisser

sa consommation pétrolière, à court terme.

Il estime que malgré les perspectives, à long terme, offertes par les sables bitumineux et le pétrole du Grand Nord, rien n'indique que le paysage énergétique canadien change au cours des cinq prochaines années.

Le Canada importe 44 pour 100 de son pétrole brut d'Arabie saoudite, 38 pour 100 du Venezuela, 7 pour 100 d'Irak et 11 pour 100 du Koweït, d'Abu Dhabi, du Nigeria et du Mexique.

Grâce aux subventions fédérales, les Canadiens ne paient leur baril de pétrole que \$16,75, alors que le prix d'un baril sur les marchés internationaux est près de deux fois plus élevé.

Ottawa déboursa plus de \$4 milliards pour le pétrole importé durant l'actuelle année fiscale. C'est la raison pour laquelle, le gouvernement fédéral est déterminé à accroître ses revenus pétroliers auprès des industries pétrolières et des provinces productrices.

Desseins d'Ottawa mal vus à Victoria

VICTORIA (PC) — M. Bob McClelland a déclaré, hier, que le gouvernement de la Colombie-Britannique va faire tout en son pouvoir pour empêcher Ottawa de prendre le contrôle de la vente du pétrole et du gaz naturel au Canada.

Dans une interview, le ministre de l'Énergie de la Colombie-Britannique a souligné qu'il devait sûrement y avoir des moyens légaux, "si le gouvernement fédéral essayait de prendre une chose qui a été garantie par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique".

M. McClelland commentait une dépêche d'Ottawa publiée dans le Financial Times, selon laquelle le gouvernement fédéral se préparait à établir une agence pour développer et administrer un système d'achat de pétrole et de gaz naturel des compagnies.

Une telle agence fournirait un avantage stratégique à Ottawa dans sa lutte avec la Colombie-Britannique et l'Alberta pour la juridiction sur les richesses naturelles.

Réunion

M. McClelland a signalé que les ministres de ces deux provinces devaient se rencontrer à Edmonton, vendredi prochain, et qu'il serait sûrement question de l'agence pétrolière d'Ottawa.

Pour le ministre de l'Énergie de la Colombie-Britannique, une telle agence constituerait "une intrusion dans les droits et responsabilités des provinces".

M. McClelland a affirmé qu'Ottawa avait besoin d'argent, à cause d'une décennie de mauvaise administration, et qu'il était prêt à tout pour se procurer cet argent.

Clark attend le budget

TORONTO (PC) — Si le gouvernement fédéral veut améliorer l'état de l'économie canadienne, il faudra que son budget comprenne cinq points essentiels, a estimé, hier à Toronto, le leader de l'opposition conservatrice, M. Joe Clark.

"Le Canada a un urgent besoin de leadership économique", a-t-il notamment expliqué. Selon lui, le budget, que le ministre des Finances Allan Rock devrait présenter au

Parlement entre les 15 et 31 octobre, devrait faire l'objet des premiers débats de la prochaine session parlementaire.

Ce budget, a indiqué l'ancien premier ministre, devrait également présenter les mesures nécessaires à prendre, en vue de régler la querelle énergétique avec l'Alberta.

Les autres points que M. Clark voudrait voir dans le budget visent à

réduire la hausse du déficit fédéral, stimuler certains secteurs économiques et s'assurer que les majorations des impôts soient équitablement réparties.

Il a conclu que les politiques économiques et énergétiques de l'administration libérale ont été désastreuses pour le Canada mais ont été cachées par les questions du référendum et des négociations constitutionnelles.

Energie: l'autosuffisance est en cause (Lougheed)

CALGARY (PC) — La perspective d'un Canada autosuffisant en pétrole et l'industrie pétrolière canadienne pourraient toutes deux être les victimes de l'incompréhension du gouvernement fédéral, a affirmé, hier, le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed.

L'Alberta s'oppose fermement à toute prise de contrôle de l'industrie pétrolière par Ottawa et continue d'exiger des prix plus élevés pour son pétrole qui s'épuise rapidement, a-t-il déclaré au cours d'un congrès de géologues.

Reformulant son opposition à toute taxe fédérale sur les exportations de gaz naturel, M. Lougheed a soutenu qu'une telle taxe soutiendrait injustement des revenus de sa province et ferait du tort à l'industrie, dans une proportion supérieure aux avantages qu'elle a tirés de la fabrication des pièces du tronçon sud de l'oléoduc de l'Alaska.

Faisant allusion à la volonté du fédéral de "canadianiser" l'industrie du pétrole, M. Lougheed a allégué que toute démarche "négative" nuirait aux efforts en vue d'atteindre l'autosuffisance.

Se disant par contre d'accord avec toutes mesures "positives" en ce sens, M. Lougheed a laissé entendre que la propriété étrangère n'était pas une question plus cruciale dans l'industrie pétrolière que dans les autres industries.

Concurrencer les États-Unis

M. Lougheed a souligné que l'autosuffisance canadienne en 1990, ou quelque chose s'y rapprochant, "accorderait au pays, pour la première fois de son histoire, un avantage concurrentiel vis-à-vis des États-Unis".

L'autosuffisance permettrait également de contrer la tendance qui a fait passer le Canada du deuxième au onzième rang mondial pour le produit national brut per capita, entre 1968 et 1978.

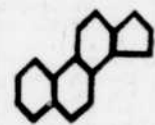
La proposition albertaine sur les prix du pétrole, soumise en juillet dernier, permettrait de se rapprocher grandement de l'autosuffisance tout en apportant des milliards au trésor fédéral. Cette proposition aurait pour effet de réduire de 600,000 barils par jour, les importations pétrolières canadiennes, soit une économie de \$15 milliards, a précisé M. Lougheed.



M. Peter LOUGHEED

OÙ ALLER POUR VOS PRISES DE SANG ET NE PAS ATTENDRE?

INSTITUT DE BIO-ENDOCRINOLOGIE INC.

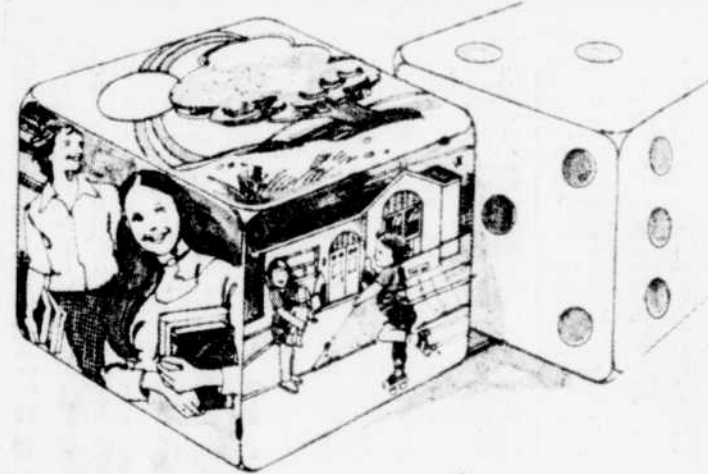


Polyclinique de la Capitale
4225, 4e avenue ouest
Suite 4, Charlesbourg
623-3890

Nouvelle succursale:
CENTRE MEDICAL MAILLIOLUX
1900, Mailloux
Suite 065, Québec
663-6761

SERVEZ-VOUS DE VOS ASSURANCES

Ne laissez pas au hasard le bien-être des vôtres.



Assurez-leur un patrimoine instantané chez Les Artisans coopvie.

C'est parce qu'ils connaissent le caractère unique du patrimoine instantané que nos représentants ont choisi la carrière d'agent d'assurance-vie. Ce sont des gens qui connaissent leur métier à fond et qui l'exercent avec intégrité et professionnalisme.

Examinez sérieusement votre situation en compagnie d'un de nos représentants, car rien ne saurait remplacer cette caractéristique de l'assurance-vie de constituer instantanément un patrimoine pour les vôtres, un puissant auxiliaire pour la vie qui continue.

Adressez-vous à l'un de nos représentants. Vous avez tout à y gagner.

Marcel Roy
directeur d'agence
Québec-Portneuf
(418) 683-1931/2

Camille Galarneau
directeur d'agence
Québec-Charlevoix
(418) 663-2918

André Boulanger
directeur d'agence
Lévis
(418) 837-0229

Paul-Émile Cantin, A.V.A.
directeur d'agence
Jonquière
(418) 547-3644/5

L'assurance-vie...
Un patrimoine instantané!



les Obligations d'Épargne du Canada

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada sont toujours aussi avantageuses cette année. Elles sont sûres, rentables et faciles à encaisser. Chacune de ces qualités est importante et la somme de tous ces avantages fait des nouvelles obligations un placement de premier ordre. Faites-en bonnes réserves!

Des réserves en toute sécurité

Les Obligations d'Épargne du Canada sont garanties par toutes les richesses du Canada. Un placement aussi bien protégé est de tout repos!

Des réserves à portée de la main

Vous pouvez encaisser facilement vos Obligations d'Épargne du Canada en tout temps. Vos réserves sont donc toujours disponibles et vous pouvez en profiter quand bon vous semble. C'est une bonne sécurité en cas de besoin!

En outre il n'y a aucune pénalité d'intérêt si les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada sont encaissées après le 31 décembre 1980. Vous recevrez alors tout l'intérêt couru pour chaque mois complet écoulé depuis le 1^{er} novembre 1980. Si vous encaissez vos nouvelles obligations entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 1980 inclusivement, elles seront rachetées à leur pleine valeur nominale sans l'intérêt couru.

Des réserves à votre mesure

Vous pouvez acheter au comptant ou par versements et jusqu'à concurrence de \$35 000 les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada qui sont offertes en coupures à compter de \$100.

De plus, vous avez le choix entre deux types d'obligations: l'obligation à intérêt régulier et l'obligation à intérêt composé.

L'intérêt d'une obligation à intérêt régulier est payé par chèque le 1^{er} novembre de chaque année ou, si vous préférez, il peut être déposé directement à votre compte de chèque ou d'épargne.

L'intérêt d'une obligation à intérêt composé est réinvesti automatiquement dès le 13^e mois à un taux annuel garanti de 10 1/2%. Ainsi, une obligation à intérêt composé de \$100 vaudra \$201,16 à son échéance dans 7 ans.

Des réserves qui portent fruit

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada sont rentables. Datées du 1^{er} novembre 1980, elles rapportent 10 1/2% d'intérêt par année jusqu'à l'échéance en 1987. Ce taux devient encore plus intéressant lorsque vous considérez tous les autres avantages des Obligations d'Épargne du Canada.

En vente dès maintenant selon le Mode d'épargne sur le salaire

Si votre employeur offre le Mode d'épargne sur le salaire, vous pouvez dès maintenant profiter de ce moyen pratique pour acheter vos nouvelles Obligations d'Épargne du Canada.

C'est tellement simple! Vos obligations seront payées par versements réguliers prélevés sur votre paye (y compris les frais d'intérêt de 10 1/2% sur le solde résiduel) et petit à petit, sans trop vous en rendre compte, vos réserves s'accumuleront.

En vente au comptant ou selon le Mode d'épargne mensuelle à partir du 14 octobre

Vous pourrez vous procurer vos nouvelles Obligations d'Épargne du Canada, dès le 14 octobre, chez tous les agents vendeurs autorisés: banques, courtiers, sociétés de fiducie et caisses populaires.

Vous pouvez acheter les deux types d'obligations au comptant. Les Obligations d'Épargne du Canada à intérêt composé sont aussi offertes selon le Mode d'épargne mensuelle.

10 1/2%
par année pendant 7 ans



Canada

Québec publierait un rapport Duchaine révisé

(D'après PC — LE SOLEIL) — Le ministre québécois de la Justice examine la possibilité de rendre publique une version révisée du rapport Duchaine sur la crise d'octobre 1970.

Le problème, toutefois, comme l'a souligné un adjoint du ministre Marc-André Bédard, hier, est de savoir ce qui devra être retranché du rapport.

M. Gerald Godin, député du Parti québécois, a déclaré au cours de la fin de semaine que le gouvernement avait l'intention de publier le document préparé par Me Jean-François Duchaine.

Sa publication a été retardée par le procès du professeur Nigel Hamer, accusé récemment de l'enlèvement du diplomate James Richard Cross.

Cependant, des bribes du document ont été rendues publiques, la semaine dernière, lorsqu'un professeur de l'Université de Montréal, le criminologiste Jean-Paul Brodeur, chercheur dans l'équipe de Me Duchaine, a signé un article dans la revue universitaire Criminologie '80.

Selon M. Brodeur, le document préparé par Me Duchaine rejette les allégations voulant que la crise d'octobre ait été orchestrée par le bureau

du premier ministre à Ottawa, mais laisse quand même planer le doute sur la possibilité que des autorités fédérales aient manipulé les événements de la crise pour jeter du crédit sur des groupements de gauche au Québec, aussi bien que sur des membres du Parti québécois.

M. Brodeur a révélé que la police de Montréal recherchait 35 personnes finalement arrêtées lorsque la loi des mesures de guerre a été promulguée, mais que la Gendarmerie royale du Canada avait ajouté 300 noms sur la liste. Environ 450 personnes, incluant M. Gerald Godin, ont été arrêtées et détenues sans avoir été préalablement accusées au cours de cette période. La police avait aussi procédé à environ 3.000 perquisitions sans mandat.

Les détails sur le rôle joué par la GRC et le gouvernement d'Ottawa n'ont pas été fournis à Me Duchaine parce que les autorités fédérales ont refusé de les donner.

Cinq exilés

Cinq personnes avaient été exilées à Cuba en retour de la libération du diplomate britannique, prisonnier de ses ravisseurs pendant deux mois. Suzanne Lancôt, l'épouse de Jacques Lancôt, et leur fils Boris, accompagnaient les cinq exilés à Cuba.

Trois d'entre eux, Jacques et Louise Cossette-Trudel et Jacques

Lancôt sont déjà revenus au pays pour subir leur procès. Les Cossette-Trudel ont été condamnés à une peine d'emprisonnement de deux ans moins un jour après avoir reconnu leur culpabilité à des accusations d'enlèvement. Lancôt purge actuellement une peine de trois ans de prison et son épouse Suzanne n'a pas été embêtée par la police et la justice. Hamer a été accusé au mois de juillet. La police a déclaré qu'il n'avait pas été traduit devant les tribunaux avant la cause d'un manque de preuves.

M. Brodeur a confié qu'une version confidentielle du rapport Duchaine parlait d'une septième personne impliquée dans l'enlèvement de M. Cross.

Le diplomate lui-même avait déclaré qu'une autre femme, en dehors de Mme Cossette-Trudel, avait fréquenté l'appartement de Montréal-Nord où il a été détenu.

Dans un article signé dans le Globe and Mail de samedi, Carole Devault, une informatrice avouée de la police, a identifié Suzanne Lancôt comme la femme qui serait la septième personne en question. Mlle Devault a confié que les informations qu'elle avait données à la police avaient permis la découverte de la cachette des ravisseurs.

Elle a ajouté que la police surveillait plusieurs endroits, et lorsque la femme dont elle avait parlé a été vue quittant le triplex, les policiers savaient dès lors où se cachaient les ravisseurs du diplomate James Richard Cross.

Mlle Devault a été un témoin vedette de la Commission québécoise d'enquête sur les activités illégales de la police, présidée par le commissaire Jean Keable, qui a déjà accusé la police d'avoir infiltré le Front de libération du Québec (FLQ).

Accord technique entre Canada et Ghana

ACCRA (AFP) — Le Ghana et le Canada ont signé un accord d'assistance technique d'une valeur de \$4,5 millions canadiens, annonce-t-on à Accra.

Cette somme servira à financer la phase initiale d'un programme de

développement rural intégré dans le nord du Ghana. L'accord a été signé par le ministre adjoint ghanéen à la Planification économique, M. E. I. Nyarkotey, et le haut-commissaire du Canada, M. Marc Faguy.

Le prince Philip plaint les pauvres bougres de soldats

OTTAWA (PC) — Pour le prince Philip, ce sont les manifestants, dont les politiciens, qui déclenchent les guerres et les soldats sont les "pauvres bougres" qui doivent aller se battre.

Le duc d'Edimbourg, lui-même ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, a expliqué aux journalistes, hier, que les militaires n'étaient pas de "grosses brutes licenciées", mais des hommes qui détestaient la guerre comme les autres, mais qui faisaient leur devoir.

"Vous êtes fou", a ré-

pandu le prince à un reporter qui voulait savoir s'il pensait parfois au dernier conflit mondial avec nostalgie. "Je ne crois pas qu'il existe quelqu'un qui se rappelle avec nostalgie quelque chose d'aussi désagréable que la guerre."

Le prince Philip, qui préside à Ottawa la conférence triennale de la Ligue des anciens combattants du Commonwealth britannique, avait demandé à n'être interrogé que sur des questions militaires.

Constitution C'est pourquoi il a

rappelé poliment à l'ordre les journalistes qui lui ont posé des questions sur d'autres sujets.

On lui a demandé, par exemple, de donner son opinion sur le rapatriement de la constitution. Il a répondu: "Je ne pense pas pouvoir apporter quelque chose à la discussion, si ce n'est de rendre furieux des gens comme vous".

Un reporter a voulu savoir quand la reine Elizabeth allait céder son trône au prince Charles. Voulant mon-

trer qu'il n'était pas un devin, le prince a répondu: "Je peux mourir en sortant d'ici".

Plus tôt dans la journée, le prince Philip avait déploré le fait, devant les délégués de 37 pays du Commonwealth, que plusieurs anciens combattants vivent dans la pauvreté.

Il a profité de l'occasion pour féliciter la Légion royale canadienne de son geste d'aide envers les anciens combattants des Antilles.

Le prince Philip doit quitter Ottawa demain.



Invitée mystère

Margaret Trudeau a su déjouer, hier, tous les panelistes de l'émission Front Page Challenge, du réseau anglais télé de Radio-Canada, y compris Pierre Berton. L'émission se déroulait à Victoria, en Colombie-Britannique.

**ACHETEZ
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER**

SPECIAL D'AUTOMNE

**RENOVATION
FENETRES — PORTES-PATIO**

Rabais spécial pour ceux qui se construisent eux-mêmes.

Manufacturier
autorisé des
produits

Ouvert les jeudi et vendredi soir jusqu'à 21h, le samedi jusqu'à midi. Les autres soirs, sur rendez-vous.

SOLARIS



les entreprises
TRIVER INC.
2525, BOUL. HENRI-BOURASSA
QUEBEC, QUE. G1J 3J2 — TEL: 629-0311



LAVIE
EN
ROSE
D'ELIZABETH ARDEN

Eaton vous offre en primeur la nouvelle ligne de produits "Elizabeth Arden... La Vie en Rose" pour commencer l'automne en beauté et accueillir l'hiver avec sérénité. Toute une gamme de roses en parfaite harmonie avec les tons de l'automne-hiver '80: "Aurore pourpre", "Rose étoile", "Rose crépuscule" et "Rose nouveau". Pour habiller les yeux, les lèvres, les ongles et les joues.

Rouge à lèvres hydratant "Great Colour"	5.00 ch.
Vernis à ongles crémeux "Salon formula"	4.00 ch.
Poudre incarnat "Great Colour"	8.50 ch.
Fard à paupières soyeux "Great Colour"	12.00 ch.
Crayon à mine fine "Great Colour"	
Pour les yeux	5.00 ch.
Pour les lèvres	5.00 ch.
Fard à lèvres transparent "Great Colour"	5.00 ch.

Offre-prime Elizabeth Arden: "La pochette passe-partout"

Créée spécialement pour vous, la pochette passe-partout d'Elizabeth Arden pourra être votre pour: **8.50** seulement, avec tout achat de produits Elizabeth Arden. Élégant modèle en velours côtelé bordeaux contenant six produits indispensables à toute femme soucieuse de sa beauté:

Complexe hydratant en crème Visible Difference (14 ml). Concentré Visible Difference pour le soin des yeux (4 ml). Fard à paupières soyeux "Great Colour" ton chinchilla. Fard à lèvres transparent "Great Colour", ton lie de vin. Vernis à ongles transparent "Great Colour", ton bourgogne et un flacon d'Eau fraîche en "vaporisation naturelle" (11 ml).

Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy (216)
Venez ou téléphonez: **653-9331**

EATON

EN PREMIERE CHEZ EATON



Spécial Matelas et sommier "Debut" de "Simmons"

	Prix Eaton	
Lit jumeau	299.99	l'ens.
Lit deux-places	379.99	l'ens.
Lit "Queen"	449.99	l'ens.
Matelas jumeau	209.99	ch.
Matelas deux-places	249.99	ch.

Confortable lit au matelas de 660 ressorts de filament 15 (dans le format deux-places) ● Une exclusivité "Simmons". Cette construction est 39% plus légère que toute autre construction conventionnelle fabriquée avec le même filament d'acier ● Chaque rangée de ressorts est construite à partir d'un fil d'acier ● Procurant ainsi une meilleure résistance à la construction et contribuant, par une distribution plus égale de la pesanteur, à un meilleur support ● Ce lit acquiert donc une fermeté accrue sans nécessairement être dur comme une planche ● Procurez-vous donc dès aujourd'hui un matelas à ressorts continus fermes "Debut" et... bon repos. (270)

Spécial Canapé-lit "Beautyrest Edition Spécial"

Prix Eaton **929.99** ch.

Canapé-lit de style "Tuxedo" Grands sièges bourrés de poly/polyester ● Bourre de polyester dans le dossier ● Appuis-bras coussinés ● Coussins de sièges, de dossier et d'appuis-bras à arrête gainée ● Cantonnière ● Matelas "Beautyrest" spécialement conçu pour ce canapé-lit ● Ressorts ensachés extra-fermes ● Le pied du matelas est rembourré de mousse polyuréthane ● Recouvrement d'influence traitée "Scotchgard" exclusif à Simmons ● Choix de teintes: rouge chinois, brun moka et bleu lagon. (271)

Eaton à Place Ste-Foy.
Venez ou téléphonez 653-9331

EATON

Les policiers expulsent les travailleurs des bureaux du député Lavigne

par Georges ANGERS

La police est intervenue hier pour mettre fin à l'occupation du bureau de circonscription du député péquiste de Beauharnois, M. Laurent Lavigne, par des travailleurs de la Valleyfield Chemicals Products. Ceux-ci devaient aussitôt répliquer en procédant à l'occupation des locaux du député péquiste de Vaudreuil-Soulanges, Mme Louise Cuierrier.

de cette entreprise ont été mis à pied le 27 août dernier alors que débutait l'enquête menée par des fonctionnaires fédéraux à la suite de l'explosion survenue quelques jours plus tôt à l'usine de Valleyfield, explosion qui avait fait deux morts et deux blessés graves.

La nouvelle loi québécoise sur la santé et la sécurité au travail prévoit, dans de telles circonstances, que les travailleurs mis à pied

"sont réputés être au travail et ont ainsi droit à leur salaire et aux avantages liés à leur emploi" (art. 187).

Or, les travailleurs de la Valleyfield Chemicals ne peuvent actuellement profiter des dispositions de la loi parce que les articles en question ne sont pas encore en vigueur.

Ces travailleurs, affiliés à la CSN, ont alors décidé il y a une semaine d'occuper les bureaux du député Lavigne à Valleyfield

pour faire pression sur le gouvernement afin que la loi soit appliquée.

Au bureau du ministre Pierre Marois, responsable de la loi 17, on a répondu qu'on ne pouvait mettre en vigueur les dispositions de la loi, notamment l'article 187, parce que le personnel d'inspection nécessaire à l'application de cet article n'est pas encore recruté.

La Commission de la santé et de la sécurité au travail procède d'ailleurs ces jours-ci au recrutement du personnel cadre, notamment des inspecteurs chefs régionaux, après quoi sera embauchée l'armée d'inspecteurs qui viendront à ce que la loi 17 soit appliquée.

Au bureau du ministre Marois, on estime toujours que l'on pourra rencontrer l'échéancier initialement fixé, début janvier 1981, pour que l'ensemble des dispositions

de la loi 17 soit en vigueur. Actuellement, une centaine seulement des 338 articles de la loi est appliquée.

Quant à la demande des travailleurs de la Valleyfield Chemicals pour que l'article 187 soit immédiatement promulgué sans nécessairement tout l'encadrement d'inspecteurs prévu dans la loi, on réplique, au bureau du ministre, qu'une telle décision ne réglerait rien pour les travailleurs en cause.

La fermeture de l'usine n'a pas été faite en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail et, par voie de conséquence, l'article 187 de cette loi ne serait pas applicable même s'il était promulgué.

Les scellés apposés aux portes de l'usine de Valleyfield le 27 août dernier ont par ailleurs été levés le 18 septembre et la compagnie doit annoncer aujourd'hui le plan de retour au travail graduel de ses travailleurs.

Terre-Neuve pourrait devancer Hydro-Québec

MONTREAL (PC) — Terre-Neuve serait sur le point de conclure un important contrat de vente d'électricité avec l'Etat de New York, tout en se libérant de la tutelle québécoise au niveau de la livraison de cette énergie.

Selon le quotidien La Presse, des négociations sont en cours depuis cinq mois entre Terre-Neuve et l'Etat de New York, en vue de vendre l'hydroélectricité produite par Gull Island, au Labrador.

Il appert que cette électricité, selon la livraison d'aujourd'hui du quotidien montréalais, pourrait être livrée non pas à travers le territoire québécois, mais par un chemin coûteux et complexe, soit par Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse, les provinces maritimes et les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Si ce contrat était signé ra-

pidement, Terre-Neuve se doterait d'atouts importants dans la course à la vente d'hydroélectricité à la Nouvelle-Angleterre, à un moment où Hydro-Québec attend toujours qu'une commission parlementaire statue sur ses projets d'avenir.

L'électricité qui serait vendue aux Américains proviendrait des projets du Bas-Labrador. Deux phases distinctes pourraient produire 2,38 mégawatts pour un coût de \$7,7 milliards, dont la plus importante, Gull Island, pas loin de Churchill Falls, pourrait fournir 1,700 mégawatts pour \$4,4 milliards.

Le gouvernement Peckford a promis une décision à ce sujet d'ici la fin de l'année. Sur les 1,700 mégawatts de Gull Island, Terre-Neuve n'a besoin que de 700 mégawatts et pour vendre les 1,000 mégawatts excédentaires.

Biron succombe à ses blessures

SHERBROOKE (d'après CP) — Yvon Biron, le camionneur qui avait passé 17 heures emprisonné dans les débris de son véhicule la semaine dernière, après une collision avec un convoi ferroviaire, est décédé hier, à l'hôpital, des suites de ses blessures.

Biron, âgé de 33 ans, était resté prisonnier jeudi dernier quand

son camion de dix roues est entré en collision avec un train du CP à un passage à niveau près de Drummondville.

L'accident avait provoqué le déraillement de wagons, dont deux wagons-citernes remplis de propane, ce qui avait entraîné l'évacuation de plusieurs maisons du voisinage.

"Concept II" de General Electric... des appareils électroménagers exclusifs à Eaton et offerts à prix spéciaux



Cuisinière électrique "Concept II" de General Electric

Prix Eaton 479.95

Confiez à General Electric le soin de vous aider à préparer de bons plats... profitez donc de ce prix spécial chez Eaton! Tableau de commande en verre; lampe fluorescente; minuterie automatique du four/minuterie; horloge à lecture directe. Blanc. Modèle J34TRW. Env. 76 cm larg. (30") x 69 cm prof. (27") x 122 cm haut. (48").

Non représentée. Cuisinière "Concept II" à four autonettoyant "Rapid-Clean". Tableau de commande en verre. Lampe fluorescente; minuterie automatique du four/compte-minutes; horloge à affichage numérique; système de cuisson mini-grillage. Blanc. Modèle J35TTW.

Prix Eaton 669.95

Amande, 10,00 en sus

Réfrigérateur sans givre

14.9 pi. cu. "Concept II"

Prix Eaton 679.95

Une occasion unique pour vous procurer un réfrigérateur à prix avantageux! Capacité du réfrigérateur de 11.1 pi. cu. Capacité du compartiment congélateur de 3.8 pi. cu. Blanc. Env. 78 cm larg. (30") x 70 cm prof. (27") x 153 cm haut. (60"). Modèle L15JTVV.

Porte ouvrant à gauche. 10,00 en sus. Amande 10,00 en sus.

Machine à laver "Concept II" de General Electric

Prix Eaton 479.95

Deux vitesses; grande capacité. 4 cycles: repassage permanent, tricot polyester délicat, normal, extra-lavage, trempage. 5 combinaisons de température d'eau. Env. 69 cm larg. (27") x 64 cm prof. (25") x 110 cm haut. (43"). Blanc. Modèle W626RW.

Sèche-linge assorti

"Concept II" à 4 cycles

Prix Eaton 329.95

Séchage minuté. 4 cycles: normal, permanent, coton, tricot polyester automatique, délicat, duvetage. 3 degrés de température: normal, délicat, duvetage. Support de séchage. Blanc. Env. 69 cm larg. (27") x 64 cm prof. (25") x 110 cm haut. (43"). Modèle D626RW.

Amande, 10,00 en sus

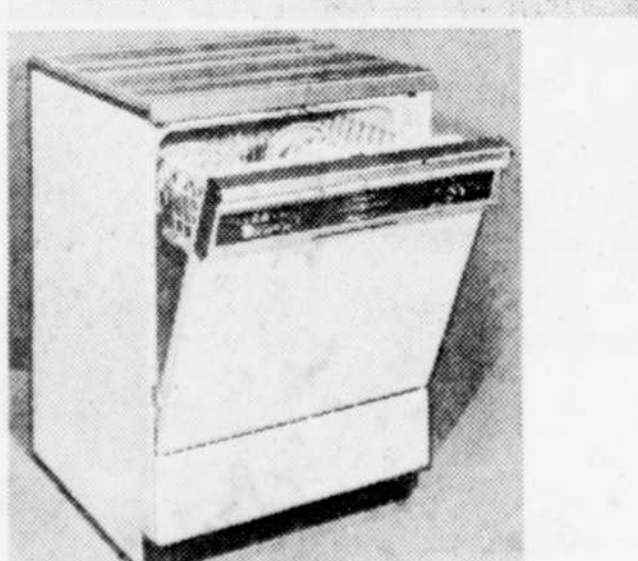
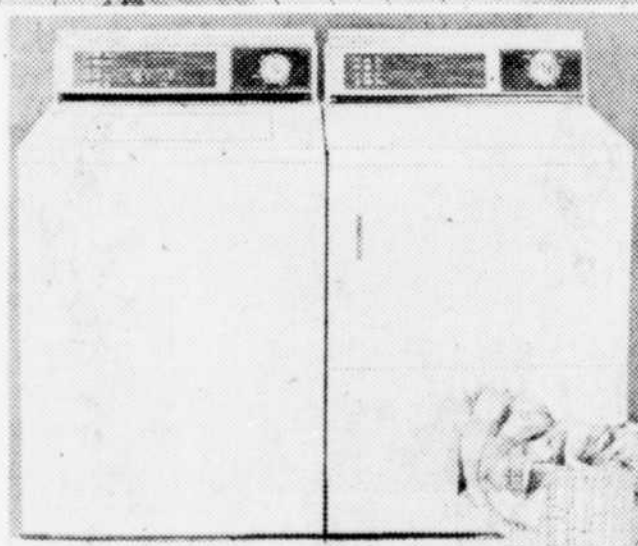
Lave-vaisselle "Concept II" à deux vitesses

offert à prix spécial

Prix Eaton 484.95

Cinq boutons-poussoirs et sept cycles y compris les cycles: récurage, régulier, régulier économique, rinçage et attente, lavage court, porcelaine et cristal, chauffe-assiettes. Blanc. Env. 62.5 cm larg. (24") x 64.1 cm prof. (24") x 92 cm haut. (36"). Modèle adaptable SSC660RW.

Amande, 10,00 en sus



Venez ou téléphonez 653-9331
Eaton à Place Ste-Foy, Ste-Foy (460)

EATON



Charles of the Ritz

Présente Les Prescrisoins pour la peau

Comment est votre peau? Est-elle aujourd'hui ce qu'elle était hier? Réagit-elle lorsqu'il fait froid? Ou chaud? Est-elle simplement en train de changer?

"Les Prescrisoins de Charles of the Ritz". Une façon tout à fait nouvelle de prendre soin de votre peau. Au moyen de produits conçus pour: préparer la peau, équilibrer la peau, corriger la peau.

INVITATION

Mme Claudette Légaré, représentante de la maison Charles of the Ritz, sera à notre comptoir de cosmétiques du Mail St-Roch les 1, 2, 3 octobre 1980.

Votre BONI
Charles of the Ritz

Obtenez gratuitement, avec tout achat de \$10.00 de produits Ritz, la collection suivante comprenant:

- lotion Hydratante Revenescence 30 ml
- mini-savon spécial douceur
- crème équilibrante 15 ml
- parfum léger Ritz 3 ml
- tonique actif sans alcool 30 ml

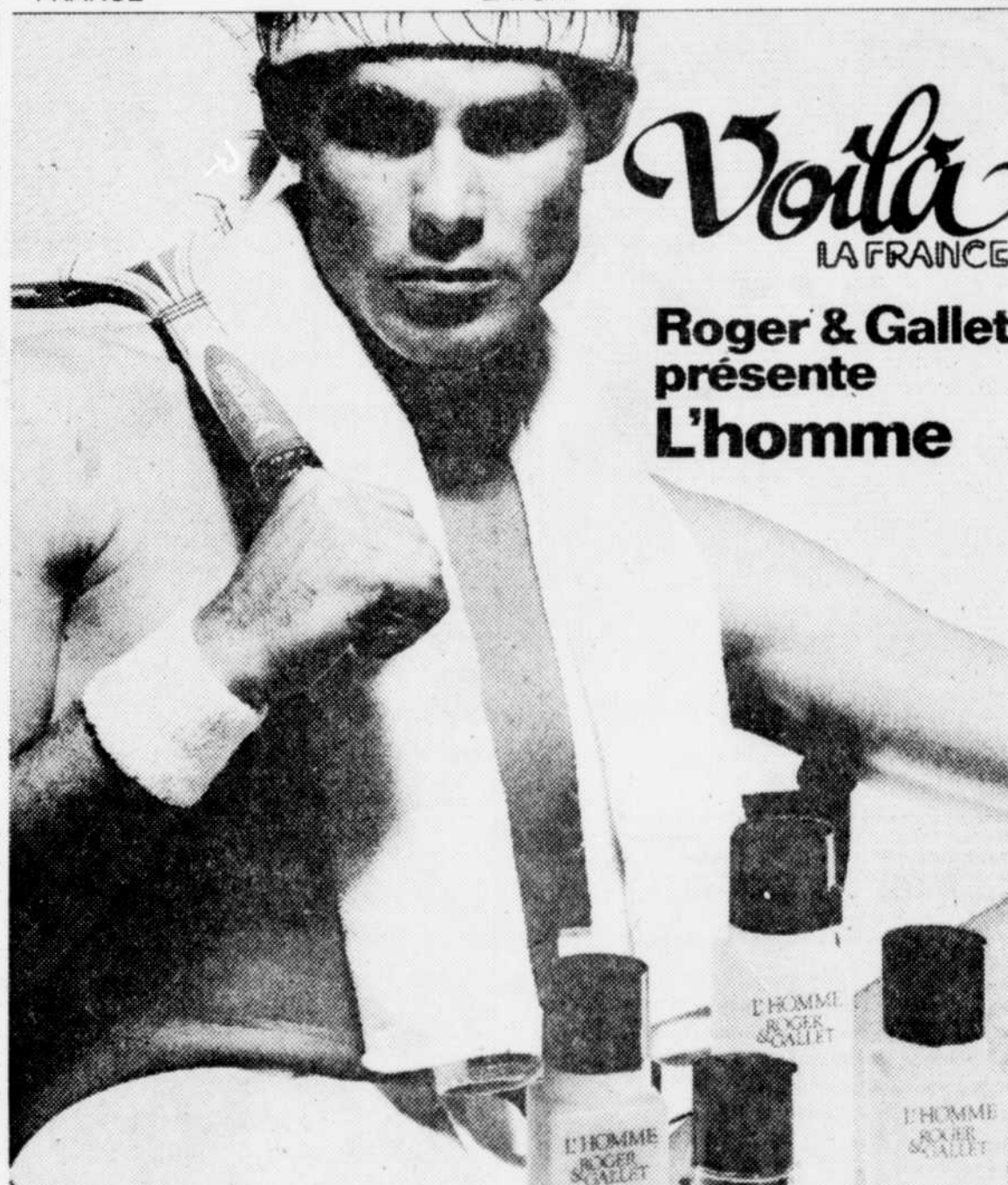
Cette offre est valide durant la promotion ou jusqu'à épuisement des stocks.

Cette offre est également disponible chez "brunet" à Place Laurier.

MAIL ST-ROCH
529-5741

brunet

FRANCE EATON FRANCE



Voilà
LA FRANCE

Roger & Gallet
présente
L'homme

Les êtres hors du commun
sont des êtres rares
L'HOMME prend soin d'eux
L'HOMME prend soin de vous

A l'occasion de la promotion Voilà la France voyez en exclusivité chez Eaton les produits L'homme de Roger & Gallet.

- Eau de toilette en flacon, 100 ml 18.00 ch.
- Eau de toilette en flacon, 50 ml 14.00 ch.
- Eau de toilette en atomiseur, 100 ml 21.00 ch.
- Lotion après-rasage en flacon, 100 ml 14.50 ch.
- Crème à raser avec blaireau, 100 ml 9.00 ch.
- Mousse à raser, 150 g 7.00 ch.
- Baume après-rasage sans alcool, 150 ml 16.00 ch.
- Crème "Peau d'homme", 50 ml 15.00 ch.
- Crème chaud et froid, 50 ml 15.00 ch.
- Déodorant en atomiseur, 150 ml 14.50 ch.
- Shampooing au bois de Panama, 150 ml 11.00 ch.
- Baume après-shampooing à l'arnica, 150 ml 12.00 ch.
- Fixatif à cheveux, 100 ml 7.00 ch.

Offre-prime

Du 29 septembre au 18 octobre avec tout achat de produits L'homme recevez sans frais un flacon de 50 ml d'eau de toilette (une valeur de 14.00 le flacon).

Eaton, Place Ste-Foy, Ste-Foy, Rayon 216

Venez ou téléphonez 653-9331

EATON

SOYEZ TRANQUILLE, NOUS SOMMES LÀ!

Le 27 août 1980, à 16h17, le pétrolier "Irving Arctic" passe à 80km au sud du Pôle magnétique Nord dans le passage des Territoires du Nord-Ouest canadien.

Livrer du pétrole dans l'Arctique canadien, c'est tout un exploit... un exploit sans précédent dans l'histoire, pour un pétrolier aussi gros que celui des Pétroles Irving.



LES PÉTROLES IRVING INC.